

# LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES

DE L'EUROPE,

Ou Recuël Historique & Politique sur  
les matieres du tems.

*Contenant aussi quelques Nouvelles de Litte-  
rature, & autres remarques curieuses.*

A V R I L 1706.



Imprimé

Chez JACQUES LE SINCERE,  
à l'Enseigne de la Verité.

---

M. DCC. VI,

## AVIS DU LIBRAIRE.

**L'***Edition des premiers mois de ce Journal n'ayant pas été suffisante pour satisfaire la curiosité de tous ceux qui en ont demandé pour en faire des recueils, on a été obligé de les remettre sous la Presse; on donne avis au Public que cette nouvelle Edition est achevée, & qu'on y a corrigé quelques fautes à l'impression qui s'étoient glissées dans la première; ainsi on est présentement en état d'en fournir des exemplaires complets, ou des mois séparés à ceux qui en demanderont.*

## LA CLEF DU CABINET

DES

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique  
sur les matieres du tems.*Contenant aussi quelques Nouvelles de Litterature, & autres Remarques curieuses.*

Avril 1706.

## ARTICLE I.

*Qui renferme ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE & en PORTUGAL depuis le mois dernier.*

I. **C**'Etoit chez les Romains une maxime du droit des gens, que la mer étoit libre à toute sorte de peuples, & aucune Puissance ne pouvoit se l'aproprier, pas même pour le droit de pêche. Quelques Auteurs ont mis la mer en paralelle avec l'air, pour mieux nous persuader qu'elle est par le droit de nature commune à tous les hommes. Les Puissances qui dominent aujourd'hui en Europe, semblent avoir renoncé à ce droit de nature, principalement dans les endroits où les mers sont ferrées entre deux terres: On sçait que les Couronnes du Nord donnent la Loi à tous les Bâtimens qui passent au Détroit du Sund, le-

*La mer  
doit être libre à tous les  
hommes.*

quel a souvent occasionné des guerres sanglantes: Les Anglois & les Hollandois se font quelquefois disputé l'Empire de la mer, sur tout dans celle que nous connoissons sous le nom de *la Manche*. Il n'y avoit que le Détroit de Gibraltar, où se fait la jonction de l'Océan avec la Méditerranée, qui fût libre à toutes les Nations de l'Europe, même aux peuples de Barbarie; toute sorte de Bâtimens avoient droit d'y passer sans payer aucuns droits; mais depuis que les Anglois se sont emparés de Gibraltar, (résolus de conserver cette Place, pour ôtages des dépenses extraordinaires qu'ils font pour le soutien des prétentions de la Maison d'Autriche sur la Monarchie d'Espagne,) ils ont voulu imposer un droit sur tous les Vaisseaux marchands qui passent dans ce Détroit.

Comme ce droit portoit autant de préjudice au commerce de toutes la Nations, que de profit au Gouverneur & aux autres Officiers que la Reine a établi dans cette Place, on a bientôt vû éclater les plaintes des Negocians: Ce Gouverneur sous prétexte d'être informé de ce qui se passoit en mer, faisoit croiser deux Fregates dans le Détroit, qui obligeoient tous les Vaisseaux marchands de relâcher à Gibraltar: Les mauvais imitateurs de St. Matthieu, exigeoient des droits d'entrée & de sortie de ces Vaisseaux de même que de ceux qui y relâchoient volontairement ou par nécessité.

La Reine d'Angleterre avertie de ces concussions, par les plaintes que les Genoïs, les Livornois, les Venitiens, &c. lui ont fait faire, comme à l'unique Puissance reconnuë aujourd'hui à Gibraltar, a par un effet de sa justice

*Droit  
qu'on veut  
établir à  
Gibraltar.*

*La Reine  
d'Angleterre  
se défend de  
l'exiger.*



Justice & de la politique, donné ses ordres pour remédier à ces abus: Cette Princesse ayant assemblé un Conseil extraordinaire le 18. Fevrier, où cette matiere fut amplement agitée, on y dressa une Declaration, dont on donna des copies à tous les Ministres qui sont à Londres; par laquelle la Cour d'Angleterre déclare le Port de la Ville de Gibraltar, un Port libre à toutes les Nations Neutres ou Alliées de l'Angleterre, exempt de toutes sortes de droits d'entrée & de sortie. On a remarqué deux choses dans cette Declaration: la premiere qu'on n'ordonne aucune restitution des droits mal exigez, & par consequent aucun châtiment contre les concussionnaires; la seconde qu'il n'y est point parlé de l'Archiduc, comme si la conquête de cette Place ne le regardoit pas.

II. L'Armée de Portugal s'est mise en mouvement pour marcher vers l'Estramadure, afin d'y faire diversion, en faveur des armes des Alliez en Catalogne & au Royaume de Valence: tous les avis de Lisbonne, semblent vouloir nous persuader que les Portugais, profitant de l'éloignement des troupes Françoises, tenteront de nouveau le siege de Badajox, ou entreprendront celui de Merida.

*Mouvement de l'armée de Portugal.*

III. Le Roi d'Espagne, connoissant le mérite de Don Pedro, Religieux de l'Ordre de St. François, l'a recompensé de l'Evêché de Porte-Rico. L'acceptation qu'il en a faite nous apprend que le vœu de pauvreté n'est pas une regle generalement suivie & inseparable des obligations de son Ordre.

Si le Religieux en chaire,  
 A prêché l'humilité,  
 Et l'usage salutaire  
 Qu'on fait de la pauvreté;  
 S'il quitte froc & ceinture,  
 Pour prendre une Prelature;  
 Il trompe très-peu de gens,  
 La conduite du bon Pere,  
 Nous montre que dire & faire,  
 Sont deux points fort differens.

*Comparai-  
 son d'An-  
 nibal avec  
 l'Archiduc.*

IV. Lorsque l'Archiduc passa en Espagne, les Politiques envisagerent ce dessein, aussi hardi que celui d'Annibal lors qu'il passa en Italie, pour en faire la conquête, car ni l'un ni l'autre n'avoient ni Places, ni Magazins, ni retraite assurée. La seule reputation d'Annibal jetta la terreur dans l'Italie, & facilita son entreprise; celle de l'Archiduc n'est pas à la verité si bien établie, mais la puissante Flotte qui l'escortoit, & l'humour changeante des Catalans, ne laisserent pas d'allarmer d'abord les esprits, & de donner d'heureuses esperances de réussir dans le projet que les Alliez avoient formé.

*Les Espa-  
 gnols revien-  
 nent de leur  
 erreur.*

Mais à peine cette formidable Armée Navale se fut éloignée des Côtes, qu'on vit le feu de la revolte qui devoit embraser toute l'Espagne, s'éteindre petit à petit, & la crainte des Partisans du Roi Philippe se dissipa en partie: La Cour de Madrit implora le secours de celle de France, qui de son côté a fait de puissans efforts pour enlever pendant le quartier d'Hiver, une partie des conquêtes que les ennemis des deux Couronnes avoient faits en Espagne pendant la dernière Campagne.

*des Princes &c.* Avril 1706. 231

V. Toutes les mesures étant prises pour entrer en Catalogne par le Rouffillon & par l'Arragon, le Duc de Noailles y penetra le 8. Fevrier par le col de Portails, & le Sr. de Courten à la tête de sept Bataillons & de quelques Escadrons, entra par le col de Pertus. Ces deux Corps qui pouvoient composer 8000. hommes, se joignirent près de Jonquieres : Il seroit ennuyeux de raporter tous les Bourgs, Villages & Châteaux d'où les François chasserent les Rebelles, presque par tout avec peu de resistance. On crut d'en trouver à Figuières, où il y avoit 600. Anglois ou Hollandois, avec douze cens Miquelets ou Catalans, sans la Bourgeoisie ; mais ayant appris l'aproche de Mr. de Courten, ils abandonnerent la Place le 9. & les Habitans envoyerent porter les clefs aux François. Le Duc de Noailles fit publier dans tous les endroits où il put penetrer l'Amnistie du Roi d'Espagne, par laquelle on promettoit grace à tous les Catalans qui se retireroient chez eux pour y cultiver leurs terres, & qu'on seroit pendre ou passer au fil de l'épée tous ceux qu'on trouveroit portant les armes contre Sa Majesté. Cette Ordonnance qui a été exécutée au pied de la lettre, a obligé la plus grande partie de la Catalogne de se soumettre, & de prêter serment de fidelité. Ce General s'empara de Bascara, de Flevia, & de quelques autres Postes importants.

Milord Dunegall, qui commande dans Gironne, connoissant de quelle importance étoit le Poste de Bascara, & celui de Navarta, fit prendre les armes aux Païsans des environs de sa Place, & les envoya soutenus

*Progrès  
du Duc de  
Noailles en  
Catalogne.*

*Amnistie  
du Roi d'Es-  
pagne.*

d'un détachement de sa Garnison , pour reprendre ces deux Postes ; mais Mr. de Noailles fit deux détachemens de son Armée , qui battirent & mirent en fuite les Rebelles ; il y en eut 500. tuez & cent prisonniers près de Bascara, & cent devant Navarta. Voilà en substance quels ont été les progrès de Mr. de Noailles.

*Progrès de  
Mr. de Theffé  
en Catalogne.*

VI. Mr. le Maréchal de Theffé ayant passé l'Ebre , s'est aussi emparé de plusieurs Châteaux & autres Postes où les Rebelles s'étoient fortifiés ; la Ville de Calazeyte ayant fait quelque résistance , a été pillée & brûlée , & plus de 150. hommes qu'on prit se sauvant les armes à la main , furent passés au fil de l'épée : Cette severité obligea les Garnisons de Val Roblés , d'Horta , de Batea , & une grande étendue de Pais , de mettre armes bas , & de prêter serment de fidelité au Roi Philippe.

*Gouverneur  
pendu.*

La Ville de Miravet où il y avoit un bon Château avec de l'Artillerie & une nombreuse Garnison , ne suivit pas cet exemple : Mr. de Theffé fit sommer le Gouverneur de se rendre , sous peine d'être pendu comme un Sujet traître & Rebelle à son Roi ; cela ne l'éffraya pas : il soutint un siege de trois jours , au bout duquel il se rendit à discretion ; Mr. de Theffé lui tint parole , le fit pendre & fit des principaux. Le Commandant de Tortose écrivit un billet au Maréchal de Theffé pour se plaindre de ce que contre les loix de la guerre , il avoit fait pendre un Gouverneur de Place : Mr. de Theffé répondit au dos du même billet :  
 „ je sçai mieux les loix de la guerre que vous ;  
 „ & pour vous les aprendre , je vous  
 annonce

annonce, que si vous tombez entre mes “  
mains, je vous ferai pendre aussi bien que “  
le camarade que vous regrettez si fort, “  
tous les traîtres & rebelles à leur Sou- “  
verain & à leur Patrie meritent un pa- “  
reil traitement, il n’y a que la clemence “  
de de Sa M. C. qui puisse les en garantir. “

VII. Milord Peterborough ayant marché  
au secours du Royaume de Valence, avec  
la plus grande partie des troupes réglées  
qu’il a tirée de Catalogne, se jetta dans la  
Capitale de ce Royaume, ce qui en a retar-  
dé sa prise ou sa réduction; mais je ne sçai  
si cette démarche ne sera pas préjudiciable aux  
intérêts de la cause qu’il soutient, car *qui*  
*trop embrasse mal étreint*; il auroit peut-être  
mieux valu se conserver la possession de  
Barcelonne, que de vouloir envahir deux ou  
trois Provinces avec si peu de troupes. J’ai  
de la peine à croire que les François eussent  
osé entreprendre ce siege, s’ils y avoient sçu  
sept à huit mille hommes de bonnes troupes  
pour disputer la descente & deffendre la  
Place: Qu’il me soit permis de dire en pas-  
sant, que l’Archiduc ne pouvoit pas être  
plus mal servi dans cette occasion, & tout  
jeune qu’il est, je suis persuadé qu’il recon-  
noit dans cette rencontre la différence qu’il  
y a de ce Milord au feu Prince de Darm-  
stadt, qui assurément n’auroit pas fait ce pas  
d’école; la conduite qu’il tint après la pri-  
se de Gibraltar, a persuadé toute l’Euro-  
pe de son habileté, car sans s’amuser de  
penetrer plus avant dans un tems si peu  
propre à faire des conquêtes, il donna tou-  
te son application à conserver celle de cette  
porte

Milord Pe-  
terborough à  
Valence.

Sa mau-  
vaise man-  
œuvre.

porte d'Espagne, & il en vint à bout; où, je croi que Milord Peterborough auroit conservé facilement la Capitale de Catalogne jusqu'au retour de la Flote des Alliez s'il en avoit fait son principal objet : Nous apprendrons par les suites si sa conduite sera approuvée à Londres & chez les Alliez.

*Départ du Roi d'Espagne.*

VIII. Enfin le Roi d'Espagne partit de Madrid le 23. Fevrier pour s'aller mettre à la tête des Armées en Catalogne, afin d'assiéger Batcelonne par terre, pendant que Mr. le Comte de Toulouse l'attaquera par mer, avec la Flote de France, qui mit à la voile de Toulon le 2. Mars. Toute l'Europe a les yeux attentifs sur cette expedition, dont nous pourrons dire quelque chose de plus positif le mois prochain. Sa M. C. a laissé pendant son absence le Gouvernement des affaires à la Reine, & lui a nommé pour Conseillers du Cabinet le Marquis de Mansera, le Duc de Montellano, le Duc de Veraguas, & l'Ambassadeur de France.

*Conseil de la Reine.*

## A R T I C L E II.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable en FRANCE depuis le mois dernier.*

*Liste des Vaisseaux François.*

I. **V**Oici l'état des Vaisseaux du premier & second rang, qui composent la Flotte de France, sous les ordres de Mr. le Comte de Toulouse.

*Vaisseaux.*

Le Parfait.  
Le Neptune,

*Commandans.*

Mr. l'Amiral.  
Mr. le Mar. de Cœuvre.

|                 |                            |
|-----------------|----------------------------|
| Le Sceptre.     | M. de Langeron.            |
| Le St. Esprit.  | Mr. du Caffé.              |
| Le Henry.       | Mr. de Bellefontaine.      |
| L'Intrepide.    | Mr. de Sebeville.          |
| Le Vainqueur.   | Mr. de Villars.            |
| L'Eclatant.     | Mr. du Palais.             |
| Le Furieux.     | Mr. Dailli.                |
| Le Toulouse.    | Mr. Chabert.               |
| Le Serieux.     | Mr. de Champigny.          |
| Le Bizarre.     | Mr. de Cerquiny.           |
| Le Trident.     | M. de Château neuf Morant, |
| L'Heureux.      | Mr. Duquêne Mofnier.       |
| Le Content.     | Mr. de la Roche Alard.     |
| Le Fendant.     | Mr. de Modene.             |
| L'Escocüil.     | Mr. de Pontal.             |
| Le Fleuron.     | Mr. de Mons.               |
| Le St. Louis.   | Mr. de Hautefort.          |
| Le Diamant.     | Mr. de Lautier.            |
| L'Entreprenant. | Mr. de Cafaro.             |
| Le Rubis.       | Mr. de Grancey.            |
| L'Invincible.   | Mr. de Boulainvillier.     |
| Le Sage.        | Mr. la Roche-Alard.        |
| Le Mercure.     | Mr. de Beauquiere.         |
| Le Vermandois.  | Mr. de Bethune.            |

Outte ces 26. Vaiffeaux, il y a deux Frégates, quatre Brûlots & deux Galiotes à Bombes, fans comprendre les Galeres & les Bâtimens de transport.

II. Le Roi a nommé les *Generaux des Armées Françoises.* qui doivent commander ses Armées cette Campagne; qui font Messieurs le Duc de Vendôme en Lombardie, de la Feuillade en Piémont, de Villeroy en Flandres, de Villars sur le Rhin, de Martin sur la Moselle, de Roquelaure en Languedoc, de Noailles en Rouffillon, de Tessé en Catalogne, & de

de Bervick en Estramadure. Ce dernier a été fait Marechal de France, afin de lui donner un titre de distinction parmi les Espagnols ; car les fils naturels des Rois d'Angleterre, n'ont que le titre de Duc ou de Milord. Mr. de Vendôme & presque tous les Generaux qui étoient venus en Cour, sont partis en poste pour retourner chacun à leur devoir.

*Gouverne-  
mens don-  
nés.*

III. Le Roi a donné au Marquis de Villette, Lieutenant General de ses Armées Navales, la Lieutenance de Roi de Poitou: celle de Bourgogne avec le Gouvernement des Ville & Château de Bourbon-Lancy, a été donnée à Mr. de Château Gué. Le Gouvernement de Mont-Dauphin à Mr. de Lapara, qui vaut 12000. livres de rente, sans être obligé à residence: celui de Niord, qui vaut 4000. livres de rente a été donné à Mr. de Villene, & la Commanderie de St. Louis, vacante par la mort de Mr. de Polastron, a été donnée à Mr. de Caraman, qui fit une retraite si approuvée, lors que les Alliez surprirent les Lignes de Brabant la Campagne dernière.

*Personnes  
exilées.*

IV. Le Comte de Charmel, qui s'étoit retiré à l'institution de l'Oratoire, a été exilé dans ses terres de Normandie, accusé d'être partisan du Jansenisme. L'Abbé Besse de Charost a aussi été exilé en Auvergne sa patrie; je ne sçai pas quel est son crime, à moins que ce ne soit le Sermon qu'il débita aux Barnabites, pendant l'Assemblée du Clergé; car en faisant l'éloge de St. Eloy, il eut l'imprudence de débiter une violente satire contre le luxe des Evêques, & leur peu de charité. Si ce n'est pas là la cause

de



de son exil, ce ne lui fera pas non plus un sujet de justification.

V. Au mois de Février un Savoyard, Valet de Chauderonnier, étant allé à Turin pour son commerce, fut gagné par un des Ministres de Mr. le Duc de Savoye, qui lui promit 50. Pistolles, s'il mettoit le feu au Magasin de Briançon, où l'on prétendoit qu'on avoit asséssemblé partie des munitions de guerre pour le siege de Turin. Il exécuta son dessein, mais il n'y eut que quatorze quintaux de poudre, & quelques Grenades où le feu prit, ce qui fit sauter une partie du Magasin, & tua dix ou douze hommes.

*Magasin  
de Briançon  
brûlé.*

VI. Par Arrêt du Conseil d'Etat du 17. Février 1706. le Roi a destiné cinq millions pour aquiter des billets de la Monoye pour une pareille somme: ceux qui veulent en être payés, doivent s'adresser aux Sieurs Eulder & Boula, Directeurs & Contrôleurs de la Monoye de Paris, qui leur expedieront des Billets de 500. livres chacun, en fixant le jour qu'ils pourront être payez à l'Hôtel des Monoyes de Paris. De maniere que chaque jour ouvrable, pendant les mois de Mars, Avril, Mai & Juin, on payera cinquante mille livres par jour jusques & à concurrence des cinq millions. Ce remboursement fera plaisir aux particuliers, & déchargera la Couronne de trois cens soixante-quinze mille livres d'interêt annuel.

*Arrêt pour  
rembourser  
les billets des  
Monoyes.*

VII. On a publié un autre Arrêt du même Conseil du 2. Mars, qui renouvelle & réitere les défenses ci-devant faites pour le transport des especes & matieres d'or & d'argent

*Autre Arrêt  
qui défend le trans-  
port*

*Sport des ef-  
peces.*

gent, & de Billon hors du Royaume; à peine de la vie, & le surachat des matieres, de même que la fonte des especes, à peine des Galeres, de grosses amandes, & de confiscation des especes, matieres &c.

*Edit pour  
le Contrôle  
des Perru-  
ques.*

VIII. Le 10. Mars on regîtra au Parlement de Paris, un Edit du Roi portant établissement de Contrôleurs des Peruques dans toute l'étendue du Royaume. Cet établissement aura lieu dès le premier Mai prochain: les Peruquiers ne pourront travailler que sur les coëfes que le Traitant leur vendra, qui seront marquées par ses Commis: il y en aura de trois prix differens; les moindres seront de dix sols pour les Peruques au dessous de dix livres; quarante sols pour les Peruques du prix de dix livres jusques à trente; & trois livres dix sols pour les Peruques dont le prix sera au dessus de trente livres. Le Traitant est autorisé de visiter dans les Maisons Royales, dans celles des Princes & Grands Seigneurs, dans leurs Châteaux, & dans les Maisons & Communautéz Religieuses, pour empêcher qu'on n'y fasse des Peruques de contrebande: celles venant des Pais étrangers sont pareillement défenduës; le tout sous peine de confiscation, & de grosses amandes, même contre les voituriers qui les apporteront dans le Royaume. Les particuliers seront obligez de porter leurs vieilles Peruques, (s'ils s'en veulent servir,) dans les Bureaux pour les faire marquer gratis, c'est-à-dire celles qu'ils auront acheté avant le premier Mai 1706. Car au mois de Mai 1707. toutes les Peruques non marquées qui se trouveront sur la tête des particuliers ,  
se-

*des Princes , &c.* Avril 1706. 239  
feront declarées de contrebande, & eux  
condamnez à l'amande. S'il faut décoëffer  
les gens pour reconnoître les Peruques  
frauduleuses, j'avoüe que l'emploi sera fati-  
gant pour les Commis, & mortifiant pour  
une infinité de têtes pelées.

### A R T I C L E III.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considerable  
en ITALIE depuis le mois dernier.*

I. **N**ous n'avons rien aujourd'hui à *Tranquilité  
des Armées  
en Italie.*  
annoncer de particulier des Armées  
en Italie; tout y est assés tranquille, si l'on  
en excepte quelques mouvemens de Partis  
peu considerables: Les recrüs y arrivent  
de France & d'Allemagne, & on y attend  
au premier jour le retour de Mr. le Duc de  
Vendôme & du Prince Eugene, qui pour-  
ront nous fournir une matiere plus abondan-  
te le mois prochain.

II. Le Pape ayant promis sa protection au  
fils aîné du Marquis de Normanville du Bosc,  
parent du feu Cardinal de Norfolk, ce jeune  
Seigneur s'est mis en pension au Seminaire  
Romain des Jesuites: il s'est attiré l'estime  
de ces R. Peres, qui sont plus éclairés que  
beaucoup d'autres sur les dispositions avan-  
tageuses de la jeunesse.

III. Les Jesuites s'étant assemblez à Ro-  
me, pour l'élection d'un nouveau General  
de leur Ordre, elle se fit le 31. du mois de  
Janvier, avec les ceremonies accoustumées.  
Le Pere Tamburini Modenois avoit trop  
donné de marques de sa pieté, & de son  
merite singulier, pendant qu'il a été Vicaire  
Ge-  
*Le P. Tam-  
burini élu  
General des  
Jesuites.*

General de l'Ordre, pour ne s'être pas aquis beaucoup de partisans chez toutes les Nations où cette celebre Compagnie a des établissemens. En effet il fut élu General à la pluralité des voix, & le 9. Février on lui donna pour Assistans, le Pere d'Aubanton, ci devant Confesseur du Roi d'Espagne Philippe V. pour le Royaume de France; le Pere Imperiale Genois pour l'Italie; le Pere Montefdoca pour l'Espagne, le Pere Diatz pour le Portugal, & le Pere Weybel pour l'Allemagne.

*On veut interdire des Eglises.*

IV. Au mois de Fevrier on tint à Rome une Congregation pour interdire quelques Eglises Nationales, dont les Administrateurs refuserent de rendre compte de leur maniemens; mais comme ces extremités pourroient avoir des suites fâcheuses, on resolut seulement de chercher des moyens plus doux pour remedier aux abus qui pouvoient s'être gliffez dans cette regie.

*Le Pape veut revoke l'Indult accordé au feu Empereur.*

V. Le Pape Alexandre VII. avoit accordé à l'Empereur Leopold un Indult, pour lui permettre de nommer à certains Benefices d'Allemagne; & comme l'Empereur Joseph n'en a pas demandé la continuation; & que la Cour de Rome n'est pas en usage de donner quand on ne lui demande rien; on tint une Congregation le 5. Fevrier pour remettre la Chambre Apostolique dans le droit qu'elle avoit accordé au feu Empereur. Voià sans doute un nouveau sujet de plainte pour la Cour de Vienne.

A R T I C L E IV.

*Qui comprend ce qui s'est passé de considerable en SUISSE depuis le mois dernier.*

I. **L** paroît de tems à autre sous les yeux du public des ouvrages anonimes, qui suivant la matiere qu'ils traitent, sont attribuez aux Emissaires des Maisons d'Autriche ou de France, parce qu'on a de la peine à se persuader que des Ecrivains desintereffez veüillent se donner la peine de nous instruire, ou de nous dissuader de nos préventions; je crois qu'un veritable curieux, pour peu raisonnable qu'il soit, doit lire tout ce qui tombe sous ses yeux concernant l'histoire & la politique, sauf à lui de regler sa creance & ses reflexions sur l'équité & la justice, ou à tout le moins suivant le penchant de son cœur. J'ai dit plus d'une fois que je donnerois place dans mon Journal à toutes les pieces curieuses qu'on m'adresseroit, soit qu'elles soient favorables à la France, soit qu'elles interessent la cause des Alliez; je le repete encore; on n'a qu'à me fournir des materiaux pour ou contre, j'en ferai l'usage d'un fidele Historien, sans que personne puisse s'en plaindre avec justice, & sans me rendre garant de ce que les partis opposerez avanceront les uns contre les autres.

Si quelqu'un s'en plaint, je n'oposerai à leurs plaintes, que ce sage conseil que Mecenas donnoit à un Empereur Romain, Qu'il ne falloit jamais se piquer de ce qu'on diroit contre lui; parce, ajoûte-t'il, que c'est à nous de nous corriger

R

plûtôt

*On doit lire  
sous les écrits  
des partis op-  
posez.*

„ plutôt qu'aux autres de se contraindre,  
 „ Si ce qu'on dit de nous est faux, dès  
 „ que nous nous en piquerons, nous le  
 „ ferons croire véritable; au lieu que le mé-  
 „ pris qu'on en fera, decréditera de pareils  
 „ discours: Si vous y êtes sensibles, le mou-  
 „ dre de vos ennemis troub'era vôtre re-  
 „ pos, & tout vôtre pouvoir ne sauroit vous  
 „ garantir d'un chagrin que vous vous don-  
 „ nez vous-même. C'est peut-être ce qui a  
 donné cours à ce proverbe si commun,  
*Qu'il n'y a que la vérité qui nous offense.*

Voici un ouvrage imprimé à Geneve, sous le titre de *Reflexions sur le renouvellement du Capitulat de Milan*. Le Lecteur jugera si l'Auteur est Protestant Suisse, comme il veut nous le persuader. Il refute un mémoire de M. de Greuth que je n'ai pas encore vu.

*Reflexions  
 sur le Capi-  
 tulat de Mi-  
 lan.*

**L**E renouvellement du Capitulat de Milan est fait; mais les inquietudes vraies ou feintes d'une partie des Loiables Cantons, ne sont pas calmées; Les lettres que l'Empereur & Mr. de Greuth son Agent, avoient écrites sur ce sujet, sont encore montrés aux Catholiques, par les Protestans, comme une image de l'avenir, qui doit faire trembler les uns, & avertir les autres de songer à leur seureté.

La demande d'une Diette pour examiner & prévenir, s'il est possible, les suites dangereuses du renouvellement; l'empressement des uns, pour l'ouverture de cette Diette, la froideur des autres; tout cela fait tant de bruit parmi les étrangers mêmes, qu'il n'est pas étonnant que parmi les patriotes, ce soit depuis quelques tems l'unique sujet de toutes les conversations.

Pour

Pour moi, fatigué de redire à toute heure les mêmes choses, aux différentes personnes qui prevenuës en ma faveur, de plus d'estime que je n'en merite, me consultant sur cette matiere, j'ai resolu de mettre mes pensées par écrit & de les donner au public, afin de n'être plus obligé de répondre aux particuliers. Je prie tout le celebre Corps Helvetique, de qui j'ai l'honneur d'être Membre, étant né dans un Pais coallié, de me pardonner la hardiesse avec laquelle je vais parler, & de se souvenir que la liberté qu'ont les particuliers dans les Etats qui ne sont point Monarchiques, de reflexir sur les affaires generales, & de communiquer leurs reflexions, est une obligation de leur naissance, & non seulement un des plus beaux privileges de la Republique, mais un des plus sûrs moyens de la conserver & de l'augmenter.

L'Empereur écrit aux Cantons Catholiques, il les appelle, *generoux, honorables & très-chers*, mais les choses qu'il leur dit, ou qu'il leur fait dire par Monsieur de Greuth, ne prouvent que trop qu'il les estime lâches, tordides, & indignes auprès de lui, de toute consideration: Il leur reproche ouvertement, en feignant de ne le pas croire que l'avidité *d'un vil profit* les a determinés à renouveler le Capitulat, & il les menace comme il menaceroit des Sujets Rebelles, ou d'infortunés Bavaois. Le stile haut & superbe de la Maison d'Autriche, perce au travers de toute la moderation affectée. Le Roi de France écrit à ses Sujets avec plus de bonté & de douceur. Les Suisses ne voudront-ils jamais se souvenir qu'ils sont des Souverains! Et ne voudront-ils jamais voir qu'on

*Sur les maneres de l'Empereur aux Suisses.*

qu'on les traite presque comme esclaves? comme s'ils gémissoient encore sous la tyrannie des Gouverneurs Autrichiens.

*Refutations  
des raisons  
de Mr. de  
Greuth.*

Les derniers Memoires de Mr. de Greuth, meritent une consideration plus longue & plus serieuse; ce Ministre a été l'interprète des oracles d'Autriche; c'est lui, qui pour me servir de la noble peinture, qu'a employé Mr. le Marquis de Baretti, dans cette sage & éloquente harangue, qu'il a faite aux Cantons Catholiques, lors qu'il a renouvelé avec eux l'Alliance; c'est Mr. de Greuth, dis-je, qui a fait briller les éclairs & gronder les Tonnerres, pour accompagner de terreur la voix de son Souverain; afin que la volonté de l'Empereur fut regardée comme une loi sainte, semblable à celle que Dieu donna sur l'Orebe, dit Mr. de Baretti, *frà lo Spavento Dei tuoni e d'elle Saette*. Il n'est pas nouveau aux Imperialistes, de représenter l'Empereur comme une divinité, témoin l'Épître d'Imhoff, citée par l'Ecrivain de nôtre nation dans une de ses lettres.

Quels objets de terreur ne sont point adroitement jettez dans les écrits de Mr. de Greuth?

„ Les Louables Cantons, dit-il, tirent pres-

„ que tous leurs vivres d'Allemagne & des

„ Pais hereditaires. L'Allemagne & les Pais

„ hereditaires les font subsister, non seulement

„ en leur fournissant les choses necessaires à

„ la vie, mais encore en leur donnant une

„ sortie pour les denrées & les fabriques de leur

„ commerce, qui sans l'Allemagne & les Pais

„ hereditaires pourrieroient inutiles dans la

„ Suisse. Ainsi tout le commerce de la Suisse

„ s'anéantiroit, & bientôt une extrême misere

„ accableroit tous les Cantons par la faute de

quel-



quelques-uns des Catholiques, si Sa M. I. „  
justement irritée, interdisoit aux Suisses le „  
commerce avec les Pais hereditaires & „  
l'Allemagne. „

Les Louïables Cantons Protestans (poursuit- „  
il) connoissent parfaitement les dangereu- „  
ses suites de l'aveuglement des Catholiques, „  
qui ont renouvelé le Capitulat de Milan. „  
Il ne faut pas douter qu'ils ne songent à leur „  
conservation particuliere, & qu'ils ne sepa- „  
rent leur cause de celle des insensez, qui vont „  
s'attirer, pour un vil intérêt, une longue & „  
inévitabile pauvreté. „

Les Protestans (dit-il encore) pren- „  
dront des mesures, feront des Alliances avec „  
d'autres Puissances étrangères : se fortific- „  
ront & se muniront contre les Catholiques, „  
abandonnez à l'indignation de l'Empereur. „  
La France (continuë-il) fait entendre aux „  
Catholiques, que dans la guerre présente, „  
il s'agit de la conservation de la Religion „  
Romaine. „

Il tâche de rejeter cette idée, il feint de re- „  
futer les fausses impressions que la France veut „  
donner. Il assure que l'intérêt du Ciel n'a „  
aucune part dans les troubles de la Terre: „  
Il pretex-te que la succession d'Espagne „  
prétenduë également par la Maison de „  
France & par celle d'Autriche, est le seul „  
sujet qui arme tant de peuples les uns contre „  
les autres. „

Il louë les Catholiques du zèle qu'à l'é- „  
xemple de leurs Ancêtres, ils ont pour la „  
vraye foi; mais en même tems il les avertit „  
que les Protestans n'en auront pas moins pour „  
l'erreur; ainsi l'on croit les intérêts humains, „  
le désir de conserver les avantages de l'accord

hereditaire que les Catholiques violent, à ce qu'il dit en renouvelant le Capitulat, les interêts de la Religion, l'ardeur puissante sur tous les hommes, de défendre chacun ses Autels & son culte, se joignent ensemble, & vont obliger les Protestans à déchirer le Corps Helvetique, à se separer des Catholiques, & à tâcher de les assujettir par la force, s'ils ne peuvent les ramener par la raison.

Toutes les miseres de la pauvreté, toutes les horreurs d'une funeste division, toutes les fureurs d'une guerre intestine, sont les objets effrayants qui sont par tout repandus dans les Memoires de M. de Greuth, comme les suites de l'infraction de l'accord hereditaire, par le renouvellement du Capitulat de Milan.

En même tems que M. de Greuth donne aux Suisses ces terribles peintures, qu'il a travaillées avec beaucoup d'art & de soin, dans son Cabinet; en même tems part une dangereuse adresse; il renonce à la gloire de les avoir faites: il fait publier par les Emissaires dévouiez à la Maison d'Autriche, qu'elles lui ont été fournies par leurs Excellences de Berne; que L. E. sont les plus fidelles Conseillers de l'Empereur. Que le Ministre Imperial en Suisse ne parle & n'agit que suivant les inspirations de L. E. Qu'il ne fait que leur prêter son nom & sa plume, pour expliquer ce qu'elles pensent; ainsi M. de Greuth veut que tous les Suisses croyent que ce sont les Bernois qui menacent leurs Compatriotes, de leur ôter la subsistance, de les reduire à la mendicité, de porter le fer & le feu chez eux, de rompre l'union Helvetique, & de ravir la liberté à la plus grande partie des Cantons.

„ La France, dit Mr. de Greuth, bien-tôt  
 „ n'aura plus besoin d'eux, si la succession  
 d'Esp.

d'Espagne est adjudgée, par le sort des armes, à la Maison de Bourbon; la France, alors ne songera ni à les assister, ni à les défendre, quand la pauvreté & la guerre les accableront; elle sera ravie de voir venir la prédiction du fameux Prince de Condé, qui (à ce que suppose Mr. de Greuth) disoit, *qu'un tems viendroit où les Suisses serviroient dans les Armées Françoises, pour le pain de munition.*

Que de malignité & de ruses dans toutes ces représentations, & dans toute cette conduite! Mais en même tems, que de mépris pour les Suisses! Que de mauvaise opinion d'eux! Que de défiance dans l'ignorance & la stupidité qu'on s' imagine, qui les feront tomber dans les pièges qu'on leur tend! Je veur faire connoître toutes les faussetez contenuës dans les écrits de Mr. de Greuth; tout le venin & toute la noire malice des bruits qu'il fait courir contre leurs Excellences de Berne; toute l'absurdité des vaines terreurs qu'il tâche d'inspirer aux Catholiques; toutes les suppositions sur lesquelles sont fondez les reproches qu'il leur fait d'avoir manqué aux Traitez & aux Alliances anciennement jurées à la Maison d'Autriche; enfin toute l'injure qu'il fait à la Nation entiere des Suisses, s'il les croit assez aveugles & privez de jugement, pour se laisser éblouir par ses raisonnemens, ou épouvanter par ses vaines menaces.

1. Il n'y a nulle infraction à l'accord hereditaire, dans le renouvellement du Capitulat de Milan: ce sont deux Traités differens, ils dependent si peu l'un de l'autre, que de tout tems ils ont été fait avec des Puissances contraires, souvent ennemies.

*Cette refutation reduite à cinq points principaux.*

2. Jamais la France n'a voulu faire croire que l'intérêt de la Religion eût aucune part à la guerre présente; Mr. de Greuth suppose malicieusement, qu'elle veut le persuader aux Catholiques. Le but de cette supposition est aisé à apercevoir.

3. Il n'est pas vrai que Mrs. de Berne, comme il en a fait courir le bruit, aient composé le dernier Memoire qu'il a donné aux Cantons Catholiques, qui ont renouvelé l'Alliance avec le Milanez. Cette opinion qu'il tâche de donner de Mrs de Berne, est également contraire à l'amour qu'ils ont pour la commune Patrie, & à la politique saine & éclairée qu'ils font éclater dans toute leur conduite.

4. Les menaces que Mr. de Greuth fait à tous les Suisses, d'une interdiction de commerce avec les Pais hereditaires & avec l'Allemagne, sont chimeriques. Les Pais qui sont voisins des Suisses ont autant besoin de la Suisse pour leur Commerce propre, qu'elle a besoin d'eux pour le sien; cette interdiction feroit autant & plus de préjudice aux Allemands qu'aux Suisses.

5. Les intérêts generaux de l'Europe, la situation des Pais, les intérêts particuliers de chaque Etat, les principes du Gouvernement de France sont assez connus aux Suisses. Mr. de Greuth connoit trop peu lui-même les Suisses, s'il pense que tout ce qu'il leur dit du peu d'amitié de la France pour eux, & du proverbe du vieux Prince de Condé, les fera renoncer à la foi de leurs anciens Traitez, & aux avantages qu'ils en retirent. Je reduits a ces cinq articles toutes mes reflexions, que je vais expliquer le plus nettement & le plus succinctement qu'il me sera possible.

(I.) Il ne faut avoir qu'une mediocre teinture de l'histoire, pour sçavoir que la Maison d'Autriche, ne s'est emparée du Duché de Milan qu'en 1535. & que dès l'année 1426. les Capitulats ou les Traitez des Suisses, avec le Milanez, sont connus aux Chronologistes. *Que le Capitulat de Milan n'est pas une fraction à l'accord hereditaire.*

Pendant plus d'un siecle qui s'est écoulé entre ces deux époques, tantôt les Princes de la Maison d'Orleans, tantôt les Sforces, tantôt Louïs XII. tantôt François premier, Rois de France, ont possédé le Milanez. Jamais pendant ce long cours d'années & toutes ces vicissitudes, les Suisses n'ont laissé s'éteindre leur Capitulat, ils ont toujours eu soin de le renouveler avec les différentes Puissances qui ont possédé le Duché de Milan. Ainsi il n'est pas vrai que l'accord hereditaire avec la Maison d'Autriche, qui n'est entrée dans le Milanez qu'en 1535. soit la base, la source, pour parler comme Mr. le Comte de Trautmansdorf faisoit il y a deux ou trois ans, soit le tronc d'où soit sorti comme *une branche*, le Capitulat de Milan, qui coupé & séparé du tronc, n'auroit plus de vie & ne pourroit plus subsister.

Il n'est pas vrai non plus, comme le pretend & l'insinuë plus humainement Mr. de Greuth, que l'accord hereditaire ait été du moins l'occasion du Capitulat de Milan, puis que l'un a long-tems existé avant l'autre, qui n'a commencé d'être qu'en 1474. C'est la nécessité commune, ainsi que Mr. de Greuth ne peut s'empêcher de l'avouer, qui a été la seule occasion, la vraie source, la base & l'unique fondement du Capitulat de Milan. Les Cantons voisins du Milanez, ont connu le besoin qu'ils avoient des peuples du Milanez, & les peuples

peuples du Milanez, ont connu le besoin réciproque qu'ils avoient des Cantons Suisses leurs voisins.

Ce besoin a enseigné aux deux peuples, la maniere de faire un Traité, & leur en a dicté les conditions; Ils l'ont fait pour un certain nombre d'années marquées. Ils ne l'ont appelé *Capitulat*, que depuis l'année 1634, mais sous le nom de *simple Alliance*, ils l'ont toujours fidèlement observé: ils l'ont renouvelé autant de fois que les termes de sa durée ont été expirez.

Cette nécessité maîtresse n'a jamais examiné les droits de ceux qui ont possédé le Milanez; elle n'a jamais entrepris de juger entre les differens prétendans à cet Etat. Elle a toujours reconnu le possesseur actuel: elle a en divers tems fermé les oreilles des Suisses aux représentations, aux promesses, aux oppositions des autres Puissances, lorsque la Maison d'Autriche a voulu renouveler avec eux le *Capitulat* de Milan. Par quelle raison veut-on qu'elle change aujourd'hui de nature & de règles?

Cette nécessité, Loi si absoluë qu'elle fait taire toutes les autres & n'en reconnoît aucune, cesse t'elle d'être, aussi-tôt que la Maison d'Autriche cesse de posséder le Milanez? Si elle ne cesse point; Si la situation des Pais, les besoins des peuples sont toujours les mêmes sous le Gouvernement d'un Prince François, comme sous celui d'un Prince Autrichien, quel tort ont les Suisses de la reconnoître & de lui obéir aussi bien en faveur du François qu'en faveur de l'Autrichien?

Comment l'Empereur peut-il dire que c'est violer la Neutralité, que de renouveler le *Capitu-*

pitulat avec Philippe V. Ce seroit la violer effectivement, ce seroit prendre parti & se déclarer que de chercher un autre Duc de Milan, que celui que les peuples de Milan reconnoissent. C'est seroit enfreindre l'ancienne Alliance avec eux, que de leur refuser le renouvellement, sous pretexte qu'ils obéissent à un ennemi de l'Empereur. Quelle partialité plus éclatante pourroit-on jamais reprocher aux Suisses, s'ils avoient fait ce que l'Empereur souhaite d'eux ?

A quoi servent tous les raisonnemens que fait Mr. de Greuth, sur les droits du Seigneur Feodal, & sur le défaut d'investiture ? Les François disent que l'investiture a été demandée avec des protestations qui tiennent lieu d'investiture quand elle est refusée ; mais qu'importe aux Suisses qu'elle soit accordée ou non ? Ils ne prétendent pas s'ériger en Juges. Ils se sont interrongez eux-mêmes ; ils ont demandé à quel coin est marqué la monnoye de Milan ? qui est-ce qui regne à Milan ? qui est-ce qui en est le Possesseur actuel ? qui est-ce qui est reconnu par les peuples du Milanez ? C'est Philippe V. c'est donc avec Philippe V. qu'il faut renouveler le Capitulat. Ainsi le veut, ainsi l'ordonne la nécessité, par qui le Capitulat a été établi ; Il n'y a point d'autre Loi, il n'y a point d'autre regle.

(II.) On sçait bien (dit Mr. de Greuth) ,, que la France tâche de persuader aux Can- ,, tons Catholiques, que la Religion est inte- ,, ressée dans la guerre qui se fait aujourd'hui, ,, & que c'est par ce puissant motif de zèle & ,, de pieté, qu'elle trouve moyen de les re- ,, muer & de les faire agir comme il lui plaît. ,,

Autrefois, à ce qu'il dit, elle gouvernoit  
de

de même les Protestans ; elle n'a plus eu besoin d'eux & elle les a méprisés, mais il avertit charitablement les Catholiques qu'il n'y a  
 „ aucune querelle de Religion mêlée dans les  
 „ dissentions qui agitent l'Europe : Il s'agit  
 „ simplement, dit-il, de la succession d'Espagne.

*La Religion n'a point de part dans la guerre présente.*

Tant de soin, pour détruire une opinion que personne n'a, & que personne ne songe à donner n'est pas pris sans dessein. L'Empereur n'a presque point d'autres amis, ni d'autres Alliez que les Protestans ; il n'est pas assuré de les conserver toujourns, s'il ne les retient par de plus puissantes raisons, que celles du pouvoir exorbitant de la France ; de la liberté de l'Europe qu'il faut conserver, de l'équilibre qu'il faut rétablir entre les deux premières Puissances du monde.

Il connoît bien que la plûpart des hommes commencent déjà à sentir, qu'il est à craindre que la puissance de la France ne décline trop, que la liberté de l'Europe seroit dans un terrible danger, si cette Puissance étoit abattue, & que la balance, dont il veut que l'on rétablisse l'équilibre, penche peut-être déjà trop du côté de la Maison d'Autriche. Il craint que parmi tant de Princes, qu'une première idée mal considérée, & brusquement attachée à lui soit dans l'Empire, soit dans les autres Païs, quelqu'un ne fasse de justes reflexions sur les suites perilleuses d'un engagement si aveugle, si long & si absolu avec la Maison d'Autriche.

Les hommes, tout languissans, tout froids, & tout lâches qu'ils sont sur l'accomplissement des preceptes de la Religion qu'ils professent, n'ont pourtant dans leurs cœurs, aucun ressort qui les remuë & les entraîne plus forte-



fortement que l'interêt de cette Religion souvent si mal observée.

C'est par le mouvement de ce grand ressort, que l'Empereur se défilant de tous les autres qu'il a employez, tâche d'entretenir l'ardeur de ses Alliez, que la politique seule n'échaufferoit peut-être pas encore long-tems. Il veut les arrêter par les liens de la Religion, plus difficiles à rompre que tous les autres liens de la société humaine.

Il n'ose dire ouvertement, qu'il est le chef d'une Ligue Protestante, qu'il combat pour la défense & pour l'accroissement de la Religion Protestante dans l'Europe, contre le Roi de France qui ne veut souffrir que la seule Cathol. Romaine; il fait dire par ses Ministres; Que le Roi de France s'efforce de persuader, „ aux Cath. que leur Religion est une des „ principales causes de la guerre, que du „ bon ou du mauvais succès des armes de „ France, dépendent la conservation ou l'é- „ tablissement de la Religion Romaine. Il „ sçai bien que les Cath. auxquels le Roi de France n'a jamais rien fait dire de semblable, n'ajouteront pas de foi à cette supposition, mais il se flatte que les Protestans la recevront comme une vérité.

Je ne sçai si les Protestans sont plus fervans dans le Christianisme que les Cath. si leur zèle pour la reforme, les rend plus faciles à s'allarmer, ou si les longues traverses, qu'ils ont souffertes, les peines qu'ils ont eues à établir leur Religion, la leur rendent plus chere; leur font croire plus aisément qu'on songe à la détruire; mais il est certain, que la moindre ombre de danger les inquiete; le moindre discours, la plus legere action exci-

te leur défiance & leur fait prendre des précautions. Ce caractère de zèle, de prévoyance ou d'inquiétude naturelle à tous les Protestans, est inconnu à la Cour de Vienne. Le Conseil Imperial, attend donc avec raison non seulement dans la Suisse, mais dans tous les autres Païs, un grand effet de ce discours, cent & cent fois rebattu par les Ministres de l'Empereur; *Que le Roi de France veut persuader que la Religion est intéressée dans la guerre présente.*

Un tel discours, dans tous les lieux du monde, donne à penser aux Protestans. Occupez des craintes de la Religion, ils n'ont garde d'écouter les conseils de la politique, ils n'ont garde de se détacher de l'Empereur, craignant s'ils ne lui aident pas à accabler le Roi de France, que leur Religion ne fût bientôt accablée par ce Monarque.

Pour moi je suis Protestant, \* aussi attaché à ma Religion que ceux à qui le Roi de France fait tant de peur; mais je ne saurois croire que ce soit lui qui doive être l'objet de nos frayeurs. Je sçai que la Maison d'Autriche a été de tout tems la plus cruelle ennemie des Protestans. Je sçai que par tout où elle a régné, elle ne s'est signalée que par ses cruautés contr'eux; & je veux une fois examiner sérieusement, si en effet roustant que nous sommes de Protestans & d'Etats Evangeliques, presque tous engagez dans l'alliance de l'Empereur, par la haine qu'on nous a inspiré contre le Roi de France, nous devons tant craindre & haïr ce Prince.

Déjà M. de Greuth nous assure lui-même que le Roi de France protege puissamment les Protestans de Hongrie, & leur donne de continuels secours. Il ne hait donc pas les Protestans par tout?

\* Il n'en tient pourtant pas le langage.

tout ? Il les a chassé de son Royaume : peut être que la politique a eu autant de part dans ce grand événement , que la Religion. Peut-être que si les Protestans en France avoient été aussi sages & aussi faciles à gouverner qu'ils le sont en Allemagne , jamais le Roi de France n'auroit songé à les faire sortir de ses Etats.

La reforme ne s'est point établie en France comme dans nos Cantons Suisses , par des voyes de douceur , par la persuasion des esprits , & par les deliberations paisibles des Communautéz & des peuples ; elle y est entrée par le tumulte & la sedition. Ceux qui en ont été les premiers Chefs ne songeoient pas moins à reformer l'Etat & à en changer l'ancienne forme , qu'à reformer la Religion & à en établir une nouvelle. Cet esprit d'inquiétude & d'ambitions s'est transmis de race en race , à tous les Protestans de France. L'autorité Royale dans ces derniers tems , l'empêchoit d'agiter les Provinces & d'ébranler la Monarchie comme autrefois ; mais couvert , il respiroit toujours , & n'attendoit peut-être qu'une occasion favorable , pour éclater par de plus grands remuemens que jamais.

Il faut dire pour la justification du Roi de France , que la plûpart des Protestans François que nous avons ici ; la plupart de ceux auxquels on a donné azile dans les Cantons Suisses , nous ont étonnés & nous ont fait avoüer qu'il avoit eu raison d'en purger son Royaume. Infociables avec nous-mêmes , qui les recevions chés nous , ils travailloient à changer nôtre commerce : Ils vouloient nous donner d'autres mœurs & d'autres coûtumes que celles que nous avons héritées de nos Peres : Ils vouloient nous gouverner & nous accommoder à eux ,

au lieu de s'accommoder à nous ; nous nous sommes estimez heureux , lorsqu'ils ont bien voulu passer dans d'autres Païs.

Parce que le Roi de France , pour la sûreté de son Etat , n'y a plus voulu avoir de pareils Sujets toûjours prêts à faire ce qu'ont fait les Sevenois ; s'ensuit-il que dans les autres Etats qui ne sont point de sa domination, il veuille détruire les Protestans , au lieu d'entretenir avec eux une bonne & utile alliance, s'ils vouloient bien la renouïer avec lui ?

Cette opinion , que les Ministres de l'Empereur tâchent de donner du Roi de France , comme du destructeur de toutes nos Eglises, comme de leur ennemi déclaré, qui ne les veut laisser paisibles en aucun endroit de l'Univers , aveugle plusieurs Princes & plusieurs Etats de l'Empire , les tient attachez à des intérêts absolument contraires aux leurs , & les fait peut-être courir à une ruine plus prochaine qu'ils ne pensent ; mais ce ne sont pas les erreurs de l'Allemagne que j'ai resolu d'examiner ici ; je rentre & je me renferme dans les limites de la Suisse.

Jamais rien de si pernicieux n'a été jetté parmi les Suisses , comme une pomme de discorde , que ce discours empoisonné ; *Que la France veut faire croire , que la Religion est interessée dans la guerre qui désole aujourd'hui l'Europe.* Leur intention est que les Cantons Protestans , pensent effectivement qu'on veut mêler la Religion dans cette guerre ; que depuis long-tems allarmés par mille autres discours non moins faux ni moins pernicieux , disposer à se défier toûjours des desseins du Roi de France contre leur Religion , ils songent à prendre des precautions pour la conser-

ver. Ces precautions leur feront faire ce que déjà Mr. de Greuth assure hardiment qu'ils feront. Ils se fortifieront contre les Catholiques; Ils chercheront à faire sans eux, des Lignes avec des Puissances étrangères, qui à tous momens, se présentent de concert avec lui, & leur offrent des secours.

Les Catholiques de leur côté, ne seront pas tranquilles quand ils verront les deffiances & les mesures des Protestans; chacun craindra; chacun songera à sa deffense; & les uns ou les autres, pour n'être pas prevenus, voudront prevenir leurs voisins. C'est là le but que j'appelle détestable, auquel tendent toutes les negociations de Mr. de Greuth, & toutes les demarches des autres Ministres des Puissances Alliées de l'Empereur; Ils esperent qu'insensiblement les Suisses s'aliéneront les uns les autres, & qu'enfin ces peuples guerriers, de l'aigreur secrette, long-tems fomentée, en viendront malgré eux-mêmes, à la rupture ouverte & à la guerre civile.

Le intrigues cachées, les mouvemens publics, les actions, les discours de tous ces Ministres, plus ligués contre le repos de la Suisse, que contre la grandeur de la France, font assez connoître aux moins clairs-voyans, ces dangereuses intentions. Aussi-tôt que la moindre étincelle s'éleve, ils soufflent tous, & tâchent d'allumer un grand feu. A quoi tend cet empressement, avec lequel tantôt l'Angleterre, tantôt la Hollande, séparées de nous par de si vastes mers, se jetrent dans les plus petites affaires de la Suisse, prennent connoissance de la moindre broüillerie entre les deux Religions; offrent aux Protestans tous les secours

dont ils auront besoin ; les prient, les exhortent de résister aux Catholiques , de ne point plier, de ne point céder , de soutenir vigoureusement leurs droits & leur honneur : A quoi , dis-je, tend toute cette fatale amitié, si ce n'est à armer les Protestans contre les Catholiques ?

L'intérêt qu'ont ces Puissances d'allumer la guerre en Suisse , est trop connu , & doit faire apprehender leurs conseils pernicieux. Je veux croire que les Anglois ni les Hollandois , ne se proposent pas précisément de fournir à l'Empereur une occasion d'entrer en armes chez les Suisses , & de s'emparer de tout ce qu'il appelle l'ancien patrimoine de sa Maison ; mais ils veulent que les Suisses rappellent toutes les Troupes qu'ils ont au service de la France. Ils ne sauroient les y contraindre qu'en leur rendant ces troupes nécessaires dans la patrie, s'ils pouvoient y exciter un tumulte assez grand , pour obliger chaque Canton à s'armer.

Que la Suisse après cela perisse : Que les Sujets de chaque Canton se revoltent contre leurs Souverains ; Qu'ils se servent de leurs armes pour se rendre libres & Souverains eux mêmes ; Que toutes les Republiques se détruisent ; Que l'Empereur profite d'une si belle conjoncture pour envahir la Suisse , ou que nos autres voisins s'y jettans , la demembrent , la bouleversent sous pretexte de la deffendre ; Il n'importe aux Anglois & aux Hollandois , pourvu que dans l'instant present ils fassent souffrir à la France le prejudice qu'ils croyent qu'elle recevroit du rappel de nos troupes. C'est à cette fin cruelle pout la Suisse, & à ces moyens

su-

funestes d'y parvenir , que se dirigent toutes les manœuvres de Mr. de Greuth, ses plaintes sur le Capitulat renouvelé, ses discours, ses memoires, ses insinuations, & toutes les adroites intrigues des autres Ministres ses associez, leurs conseils, leurs exhortations, leurs offres aux Protestants. J'espere que les Suisses appercevront le precipice & l'éviteront : ils connoîtront que le mal qu'on veut faire à la France ne la feroit pas perir, & retomberoit sur eux avec tant de violence, qu'ils ne se releveroient jamais.

(III) Le bruit repandu dans toute la Suisse, que leurs Excellences de Berne ont dicté le memoire de Mr. de Greuth, & que les principaux Seigneurs de Berne sont les plus affidez Conseillers, n'est pas moins pernicieux; que tous les autres discours dont je viens de parler. Je proteste avec sincerité que je n'ajoute point de foi à ce bruit injurieux pour L. E. Je sai que l'ardeur avec laquelle elles ont souhaité la convocation d'une Diète generale pour deliberer sur les moyens de prevenir les malheurs que le renouvellement du Capitulat de Milan doit faire craindre à tout le Corps Helvetique, a persuadé à la plupart des autres Cantons, que ce bruit avoit des fondemens veritables, mais j'ai toujours crû que le sage Conseil de Berne avoit d'autres raisons de desirer une Diète generale & d'autres affaires à y proposer.

Il peut être que les intrigues & le credit de Mr. de Greuth dans le Canton de Zurich, ayent fait inserer dans la lettre d'invitation à une Diète generale, cette raison

*Les Bernois n'ont point dicté les Memoires de Mr. de Greuth.*

chimerique, fondée sur les malheurs qu'on craint que le renouvellement du Capitulat n'attire; mais il ne peut être que les Seigneurs de Berne, ayant serieusement résolu de charger leurs Deputez d'en parler. Quel seroit ce soin premaruré, & si je l'ose dire, injuste & insensé? Lors qu'on a vû Mrs. de Berne donner des troupes à l'Anglerette & à la Hollande; lors qu'on a cru qu'ils avoient fait des alliances réelles & des Traitez de longue durée avec ces Puissances; lors qu'il a semblé que c'étoit contrevenir à ceux qu'on a avec la France, les Catholiques se sont-ils soulevez; Ont-ils demandé des Dietes generales, pour delibérer sur les moyens de prevenir les malheurs que ces Traitez pourroient attirer sur tout le Corps Helvetique? Ont-ils appellé, pour ainsi dire, leurs compatriotes en jugement devant le Tribunal de la Patrie, pour leur faire rendre compte de leur conduite?

Quels sont ces malheurs qu'on craint, que le renouvellement du Capitulat n'attire? l'indignation, la colere de l'Empereur, une rupture de l'accord hereditaire avec la Maison d'Autriches; l'interdiction du commerce avec les pais hereditaires, & avec l'Allemagne. L'indignation, la colere du Roi de France sont-elles moins terribles? une rupture de tous les Traitez avec la France; une interdiction du commerce avec la France & le Milanez, est elle moins à craindre pour la Suisse? les Protestans ignorent-ils que la France est le seul pais où les Suisses ont un service perpetuel & solide? Ont-ils oublié que ce service a élevé ou enrichi presque toutes les fami-



*des Princes &c.* Avril 1706. 262  
milles considerables aujourd' hui dans les Cantons. \*

Messieurs de Berne ne connoissent-ils plus la situation de leur propre pais, & celle des Etats qu'occupe le Roi de France? ne se souviennent-ils plus des craintes qu'ils ont voulu tant de fois donner des armes de France à tous les Cantons? Le Roi de France, dira-t'on, n'est pas en état de rompre avec les Suisses, dans les conjonctures difficiles où il se trouve. Si c'est là la raison qui fait parler si haut les Protestans, ce sont donc les Suisses, qui fiers des necessitez presentes, donnent l'exemple à la France d'en abuser contre d'anciens Alliez, & de faire à son tour, pour se vanger en d'autres tems, ce que Mr. de Greuth tâche de leur persuader qu'elle fera.

Mais, pense t'on que l'Empereur soit plus en état que le Roi de France; de mepriser ou d'irriter les Suisses, & de rompre avec eux? les conjonctures, les tems & les besoins, ne sont-ils pas les mêmes pour lui? Quatre barailles perduës lui seroient moins funestes que l'accord hereditaire entierement aboli, ou une partie des Suisses detachée de cet accord. N'est-ce point que les Protestans ébloüis par les peintures magnifiques, que sans cesse leur font des prosperitez de la grande alliance, les Ministres qu'elle tient auprès d'eux, s'imaginent que l'Empereur

S 3

2

\* Ces considerations me font souvenir de ce qu'un François disant un jour à un Suisse, que la route de leurs Cantons jusques à Paris, pourroit être pavée de l'argent que la France avoit fourni aux Suisses. Le Suisse répondit qu'il en convenoit; mais que le François devoit aussi convenir, que le sang que les Suisses avoient repandu pour la France, formeroit une riviere capable de porter bateaux. Cette réponse n'est pas grossiere.

a déjà des gages assurés du succès de la guerre & d'un triomphe prochain? est-ce la prise de Nice, & l'extrémité où est réduit le Duc de Savoye? sont-ce les progrès des Allemans en Italie, pendant la dernière Campagne? sont-ce les exploits de Milord Marlborough près de Treves & en Flandres, où la surprise fortuite des Lignes a plus ruiné son Armée, qu'elle n'a fait de mal à celle des deux Couronnes? Enfin est-ce la situation florissante de l'Archiduc à Barcelonne, où l'on dit qu'à toute heure il appréhende de se voir enfermé par ceux-mêmes qui l'ont appelé à l'assistance, dis-je, toutes ces considérations, qui font concevoir pour l'Empereur de si hautes espérances?

Plus je regarde cette disposition générale des affaires, plus je refuse de croire, ce que publient les créatures de la Maison d'Autriche, que Mrs. de Berne devoiiez absolument à cette Maison, conduisent toutes les démarches de Mr. de Greuth, & dictent tous les Mémoires. Dans le dernier qu'il a donné, je ne reconnois ni la fine politique, ni l'amour pour la Patrie, que L.E. ont toujours fait éclater.

Je pense que je ne m'abuse point, lors que je prétend que cette Diète\* demandée avec tant de chaleur par les Protestans, & attendue avec tant d'impatience par les anciens ennemis de la Suisse, comme un écueil où toute la sagesse des Suisses échoüera, & où l'alteration des esprits, au lieu des plaintes & des reproches reciproques fera naître enfin la discorde entre les deux Religions, produira un effet tout contraire: Mrs. de Berne qui semblent donner l'ame à toutes les

reso-

\* Elle n'a pas été assemblée; on n'en a tenu que de particulières sur des matières domestiques.

*des Princes &c.* Avril 1706. 263  
résolutions des autres Protestans, les porteront par leur exemple à ouvrir les yeux sur les dangers véritables qu'on leur cache, pour leur en faire appréhender de chimeriques, qu'on leur montre.

L'intérêt commun de la Patrie éclairera & animera les Protestans aussi bien que les Catholiques. Au lieu de se plaindre les uns des autres; au lieu de se reprocher des alliances, les unes justes & véritables, les autres moins équitables, & peut-être supposées, tout le monde travaillera unanimement à déraciner toutes les semences de démêlés & de desunion; à affermir la paix dans la Suisse, & à la procurer à tous les Païs de l'Europe, s'il est possible. Les troubles de Neukirck & du Toggenbourg seront apaisés, & celui de Mostier Grandval, qui à peine commence, que déjà l'Angleterre tâche de l'augmenter en naissant, sera étouffé par la justice & la prudence de Mrs. de Berne; Je les connois trop bien pour n'attendre pas d'eux, dans une si belle occasion, le sûr remède, & la fin de toutes les aigreurs depuis quelque tems excitées dans la Suisse par ceux qui veulent profiter de ces desordres

(IV.) Examinons presentement les menaces de Mr. de Greuth, & ces redoutables malheurs, qui donnent lieu à la demande d'une Diette generale. Je les ai déjà dépeints avec les plus fortes couleurs qu'on puisse leur donner. Ces malheurs ne peuvent être que la rupture de l'accord hereditaire, & l'interdiction du commerce avec l'Allemagne & les Païs hereditaires. J'ai fait voir que la conjoncture des tems ne permettoit pas à l'Empereur de se brouïiller avec les Suisses; de se déclarer leur ennemi, & de se les attirer pour ennemis. Voudroit-il se priver du secours

*L'accord hereditaire ne sera point rompu, ni le commerce d'Allemagne interdit.*

de

de tous les Suisses qui servent dans les Armées & de tant de braves soldats fortifier celles de les ennemis, qu'il ne trouve déjà que trop puissantes & trop nombreuses ? il n'oseroit renoncer à l'accord hereditaire. Je soutiens qu'il n'oseroit non plus interdire aux Suisses le commerce d'Allemagne & des Païs hereditaires.

Les Suisses tirent d'Allemagne des grains & du sel. Ces païs tirent des Suisses, les uns d'autres marchandises, qu'ils ne peuvent trouver ailleurs, les autres de l'argent. Si le commerce étoit interdit avec l'Allemagne, les Suisses porteroient leur argent aux François, qui leur fourniroient du sel & des grains en abondance. Que sçait-on ? les François se piqueroient peut être de les leur donner à meilleur marché que les Allemans ne les leur fournissent ; mais les Allemans ne sauroient où aller charger les denrées qu'ils ont coutume de recevoir des Suisses. Ainsi de cette interdiction de commerce, l'objet de nos frayeurs, les François profiteroient, les Suisses n'en souffriroient point, les Allemans seroient les seules victimes. Pensera-t'on que l'Empereur ose jamais l'ordonner ?

Quelle est donc la terreur panique, qui agitant d'hommes sages & courageux ? est-ce que les Suisses, semblables à des timides oiseaux, s'il est permis de parler ainsi, veulent toujours s'épouvanter de vaines représentations, qu'un vent leger remuë ? est-ce qu'ils pâtiront toujours aux moindres discours des Ministres de l'Empereur pour faire croire à tout l'univers, que leur servitude n'est point finie & que les regards seuls de leurs anciens maîtres sont comme des foudres qui les éblouissent & les aveuglent ? Ne se disent-

*ils*

ils jamais à eux-mêmes que plus éclairés que leurs peres ; non moins braves ; plus appliqués à la politique & au gouvernement ; mieux munis ; ils sont assez puissants , par eux-mêmes, assés assurés de prompt secours des grands Alliés ennemis de l'Empereur pour n'appréhender de sa part, ni la force , ni la surprise, quand même il viendroit à rompre avec eux dans les situations présentes ? \*

(V.) Que Mr. de Greuth connoît mal les Suisses, s'il pense les persuader par tout ce qu'il tâché de leur insinuer sur l'esprit double & changeant qu'il attribué aux François, aussi prompts, selon lui, à mépriser des amis qui deviennent inutiles, qu'ardents à les caresser, quand les besoins les y obligent : Ils n'en croiront que leur ancienne experience. N'avons-nous pas vû déjà plus d'une fois la France triomphante de ses ennemis, & comme assurée d'une longue paix, si quelque chose étoit assuré dans ce monde périssable ? Avons-nous vû que sa gloire lui ait fait oublier les Suisses ? n'en a-t'elle pas toujourn tenu à sa solde un nombre même plus grand que celui qu'elle est obligée d'avoir par les Traitez ? Les autres Princes nouveaux dans nôtre alliance, & qu'on veut pourtant que nous preferions à la France, en ont-ils usé de même ? n'ont-ils pas licentié les Suisses aussi-tôt que les besoins ont été passez ?

Tout ce que Mr. de Greuth ajoute d'une espece de froideur, qu'il veut faire apercevoir entre les Cantons Protestans & la France,

*\* J'ai retranché ici quelques termes injurieux que l'Auteur avoit laissé échaper à sa plume, & qu'un particulier ne doit jamais prononcer contre un Souverain.*

ce, s'il est vrai, & si ce n'est par encore une de ses adresses, ne doit point être imputé à la France. C'est l'effet de cette fausse idée que les ennemis du Roi de France, & les ennemis aussi des Protestans, ont donné de lui comme du persecuteur de la Reforme, & du Destructeur des Eglises dans tous les coins de l'univers. Les fugitifs de France envenimés contre lui, ont appuyé cette idée; leurs discours ont peut-être un peu ébranlé nos Cantons Protestans. On a écouté, on a craint, si on n'a pas crû entierement; on a commencé à avoir un peu d'éloignement pour la France & comme il est ordinaire de s'imaginer que ceux qu'on n'aime plus ont aussi cessé de nous aimer, il seroit facile que les Cantons Protestans s'accoutumassent insensiblement à penser que la France ne les considere plus comme elle a fait autrefois.

Je sai qu'elle est toujours la même pour eux, & j'espere qu'ils se tiendront en garde contre les mauvais discours des ennemis communs & des fugitifs de France. Je sai qu'on ne souhaite rien tant en France que le rétablissement d'une sincere cordialité, entre elle & les Cantons Protestans. Je ne puis sur tout ignorer qu'il ne tient qu'à Mrs. de Berne d'être avec la France comme ils étoient du tems d'Henri IV. Louis XIV. est le même pour eux qu'étoit son Grandpere, quoi que Mr. de Greuth assure qu'on les abandonne, & pour parler comme lui, *qu'on les laisse de côté.* S'ils s'examineroient bien, ils trouveroient peut-être que ce sont eux, qui seduits par tant de ruses dangereuses des ennemis, semblent vouloir *laisser la France de côté.*

Quelle seroit la felicité & la gloire de  
la

la Patrie, si on étouffoit toutes ces injustes défiances; l'Alliée commune des Protestans & des Catholiques, ne seroit plus regardée comme l'ennemie secrète de quelques-uns, & deviendroit entre les deux Religions, par un retour sincere de tous les Suisses à elle, le lien sincere d'une concorde éternelle. Cette félicité n'est pas éloignée, si les Suisses veulent bien ne regarder que leurs vrais intérêts & ne se conduire que par leurs propres lumières

Pourquoi Mr. de Greuth abuse-t'il de ce grand nom du fameux Prince de Condé, respectable dans tout l'Univers? Ce Pere des guerriers de son tems, estimoit & aimoit trop les braves Soldats Suisses, qui lui avoient si souvent aidé à remporter des Victoires pour parler d'eux avec ce mépris qui paroît dans le discours qu'on suppose qu'il a tenu. Quand il eût pensé ce que rapporte Mr. de Greuth, il étoit trop sage pour le dire. Toutes ces mauvaises citations, toutes ces fables, indignes de la gravité du caractère d'un Ministre, méprisées par les Suisses comme elles le doivent être, ne leur inspireront point contre la France, la défiance que M. de Greuth veut leur donner.

Les Suisses ne vivent plus dans l'ignorance de leurs Peres. La vraie & la fine politique, autrefois l'appanage des seuls Italiens, est à present aussi cultivée en Suisse qu'en nul autre Pais du monde. On connoît en Suisse les intérêts généraux de l'Europe; on y connoît les intérêts particuliers de chaque Etat, & leur liaison ou leur opposition à ceux de la Patrie. On y connoît surtout le sage Gouvernement de la France, & on ne croira jamais, que quand même elle auroit accablé tous les ennemis qui l'attaquent, enflée d'une prospérité passagere, elle voulût  
mal.

maltraiter les Suiffes, pour ne les plus retrouver quand le tems de befoin & d'adverfité re- viendroient. F I N.

II. Quoi que nous ayons retranché quelques termes de l'écrit que l'on vient de lire, & adouci quelques autres où l'Auteur ne me paroiffoit pas avoir gardé affez le refpect dû aux Souverains, on jugera facilement, que ce Suiffe (puis qu'il fe donne pour tel) est plus Partifan de la Couronne de France que de celle de l'Empereur.

*Different  
du Canton  
de Berne  
avec l'Evê-  
que de Bâle.*

Il vient de s'élever un petit different entre le Canton de Berne & l'Evêque de Bâle, qu'on nomme de Porantru; ce Prelat a trouvé quelque opposition à la levée des droits qu'il demandoit aux peuples de Mouttier - Grandval, qu'on nomme en Suiffe *Munsterral*, qui font fes Sujets, quoi que fous la protection de Berne, en ce qui regarde la Religion. Quoi que cet affaire foit peu de chose en elle-même, il femble qu'on veuille la rendre capitale, par le bruit qu'elle fait déjà dans l'Europe: Comme nous nous fommes engagez de raporter les Actes & autres pieces historiques, de quelle part qu'elles viennent, je joints ici le Memoire que Mr. Stanian, Envoyé d'Angleterre, presenta le 27. janvier au Canton de Berne au fujet de ce different.

MAGNIFIQUES ET PUISSANTS  
SEIGNEURS,

*Memoire  
à ce fujet.*

**L**A Reine de la Grand Bretagne ma Souveraine, ayant été informée du proced violent de Mr. l'Evêque de Bâle, qui cher-  
chi



che ouvertement à vous priver de vos droits de protection & autres que vous avez sur les peuples de Munsterral, & dont vous êtes en possession depuis si longues années. Sa M. a d'abord reconnu, que cette innovation ne pouvoit venir que des persuasions que des mal-intentionnez auront inspiré à cet Evêque, dont le but ne peut être que d'abolir l'exercice de la Religion Reformée dans ce pais; & comme pour y parvenir il faut premièrement anéantir vôtre protection, il a commencé par usurper vos droits, dans l'esperance que vous ne voudriez pas les maintenir, quand vous sauriez qu'il est fortement appuyé. S. M. regarde cette affaire comme un attentat, que vous devez entierement attribuer à quelques Puissances voisines, ennemies de vôtre Religion & de vos Libertez; & comme le premier fruit de l'alliance que les Cantons Catholiques viennent de faire avec le Duc d'Anjou. Car il est impossible de croire que l'Evêque de Bâle, avec aussi peu de Troupes que de justice, osât tenter de vous priver par la force, d'un droit incontestable, s'il n'étoit pas bien assuré d'un secours considerable.

Sa M. est persuadée, qu'il n'est pas nécessaire qu'elle vous exhorte à prendre des resolutions promptes & vigoureuses, pour maintenir ces pauvres peuples dans le droit qu'ils ont de vôtre protection, & pour vous maintenir vous-mêmes dans ce droit & dans les avantages que vous en tirez. C'est porter une atteinte si sensible à vôtre Souveraineté, qu'il faut absolument la soutenir ou y renoncer. Sa M. fait que vous connoissez trop bien la justice de vôtre Cause & la force de vos Armes, pour que l'Evêque de Bâle & ses Alliez, vous épou-

ven.

ventent, ou vous detournent de prendre des résolutions convenables à l'exigence du cas : Et afin que vous ne balanciez pas sur ce que vous devez faire, Sa M. la Reine de la Grande Bretagne, m'a donné des ordres très précis, de vous assurer de sa part, que dans toutes les occasions, Elle fera pour l'honneur Et pour l'intérêt de votre Etat, tout ce que vous pourriez esperer d'un bon Ami Et Allié ; Et particulièrement au cas que le Roi des François, ou quelques Cantons Catholiques favorisent Et soutiennent directement ou indirectement l'Evêque de Bâle dans ses injustes prétentions, Sa M. s'engage de vous soutenir Et seconder dans la poursuite de vos droits, Et vous promet de vous fournir les moyens d'agir efficacement contre tous vos ennemis. Voilà M. Et P. S. ce que j'avois à vous dire de la part de la Reine, Et sur quoi vous pouvez compter sûrement : Je prie le Seigneur, qu'il vous inspire des résolutions conformes à la sûreté des Peuples qu'il a commis à votre protection, à l'honneur Et à l'intérêt de votre Etat, Et qu'il vous comble de ses bénédictions les plus précieuses Signé, A. STANIAN.

Commerce  
des Genevois  
défendu en  
Allemagne.

III. Il y a quelques mois que des Soldats Savoyards pillèrent des Officiers François sur le Territoire de la Republique de Geneve qui portoient beaucoup d'argent comptant ; Messieurs de Geneve les firent arrêter, & rendre aux François ce qui leur avoit été pris ; ensuite ils envoyerent les Soldats à Mr. le Duc de Savoye, à qui ils firent demander justice de la violence qui avoit été commise sur leur territoire, sans respect pour leur Souveraineté ni aucun égard au sacré droit

droit de Neutralité qu'ils observent ; mais S. A. R. bien loin d'y faire attention , a voulu rendre les Genevois responsables de la capture qu'ils avoient ôtée à ses Soldats. & son Ministre à la Cour de Vienne, a obtenu de l'Empereur l'interdiction du Commerce des Etats hereditaires avec cette petite Republique , & a fait saisir tous les effets des Genevois qui se sont trouvez dans les Etats de S. M. I. il fait solliciter la même défense à Ratisbonne contre les Cantons Catholiques.

IV. Les Cantons Protestans se sont assemblez à Arau , & les Catholiques à Lucerne. Le Marquis Barreti Landi , Ambassadeur d'Espagne , fit en Italien un très-beau discours à cette dernière Assemblée le 26. Fevrier , dont voici la substance. Qu'il y avoit de l'injustice, de l'imprudenc & de l'irregularité au procedé de la Cour de Vienne de vouloir porter la Diette de Ratisbonne de rompre le commerce avec les Suisses en haine du renouvellement du Capitulat de Milan ; que cette affaire n'intetessoit pas moins les Protestans que les Catholiques, puis qu'on ne sauroit insulter un membre sans que le corps ne s'en ressent. Que l'Empereur voudroit rendre la Suisse aussi esclave de la Maison d'Autriche que le sont toutes les Puissances de l'Empire ; que ce qu'il vient de s'exécuter en Baviere, ne sauroit manquer de persuader aux peuples de Brandebourg, de Saxe, de Wirtemberg &c. qu'on ne doit reconnoître d'autre Souverain dans leur País que S. M. Imperiale. Que les Ministres de l'Empereur & de ses Alliez tâchent de jeter la désunion entre les Cantons , pendant

*Cantons  
assemblez.*

dant que ceux des deux Couronnes les exortent à l'union & à la concorde. Que les naturalistes nous apprennent qu'après des plantes venimeuses il y en a une autre qui guérit les maux que la première a causez: que de même les deux Couronnes garantiront toujours le Corps Helvetique des maux dont ils sont menacez de le part des jaloux de leur honneur, de leur gloire & de leur liberté, pourvû qu'ils soient trûjours unis, &c.

## ARTICLE V.

*Qui comprend ce qui s'est passé de plus considerable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.*

*Accommodement des Mécontens rompu.*

*Offres faites au Prince Ragotzki & au Comte Berezini.*

I. ON a perdu toute esperance de voir terminer les troubles de Hongrie, par la mediation des Plenipotentiaires d'Angleterre & de Hollande, quoi que ces Ministres y ayent apporté de leur part une habileté qui n'est pas commune, & des soins infinis. Ce n'est pas que la Cour Imperiale de son côté n'ait tâché de gagner les Chefs des Mécontens, par des offres particulieres, qui cependant n'ont abouti qu'à augmenter leur défiance, sur tout depuis qu'on a voulu donner au Prince Ragotzki un équivalent en Croatie pour les biens qui lui appartiennent en Hongrie & en Transilvanie, & qu'on a offert au Comte Berezini la Charge de Palatin ou Viceroi de Hongrie, à condition qu'il resideroit toujours à Vienne.

„ Ils répondirent à ces propositions: que le  
 „ piege étoit trop grossier pour s'y laisser sur-  
 „ prendre, qu'on ne vouloit les éloigner de  
 Hon-

Hongrie, que pour les faire plus facilement perir, au gré de la Cour de Vienne, qui ne pardonne jamais, & qui ne se fait pas un scrupule de violer les Traitez les plus solennels; que depuis long-tems la famille du Prince Ragotski, & toute la Noblesse Hongroise, avoient été les objets de la fureur & de l'inhumanité du Conseil Imperial, lequel auroit bien moins d'égard pour les Hongrois, qu'il n'en avoit eu pour les Bavaois, qui ne sont pas Sujets de la Maison d'Autriche. Que puis que l'Empereur n'avoit pas voulu leur accorder les Préliminaires de la Paix qu'ils ont demandé, & la garantie de la Suede & de la Pologne, plus à portée de faire observer les Traitez en Hongrie, que ne sont les Anglois & les Hollandois, on étoit resolu de supporter les miseres & les calamitez de la guerre, jusques à la Paix generale, où ils pourront produire leurs justes raisons, & traiter de leurs differens avec beaucoup plus de seureté, tant à l'égard des Chefs, que pour ce qui regarde la liberté & les Privileges de la Nation Hongroise; & qu'enfin un Traité general seroit mieux respecté qu'un particulier, & prévient de nouveaux troubles. Cette réponse a été un effet des resolutions prises dans l'Assemblée des Etats de Hongrie, dont nous avons parlé le mois dernier. \*

*Il les refusent, & veulent avoir part à la Paix Generale.*

Il est vrai que le soulèvement de Baviere est apaisé; mais on ne peut pas dire que la tranquillité y soit entièrement retablie, & je suis fort trompé, si l'on n'y voit au premier

*On continue d'exécuter les Bavaois.*

T  
jour

\* Voyez Mars pag. 178.

*Reflexions  
à ce sujet.*

jour une nouvelle sedition ; du moins me paroît-il que la conduite que tiennent les Commissaires Imperiaux en ce païs-là, est un véritable levain à revolte ; car depuis la publication de l'Amnistie , il ne s'est presque point écoulé de jour , qu'on n'ait emprisonné ou executé à mort quelques personnes accusées ou soubçonnées d'avoir eu part aux derniers troubles. Un homme de distinction, qui remplit actuellement un poste avantageux dans l'Armée de l'Empereur , disoit dernièrement dans une assemblée , où assurément il y avoit plus de Partisans de la Maison d'Autriche , que de gens qui en fussent détachés.

„ Je ne comprends plus rien , disoit-il , à la  
 „ conduite de la Cour de Vienne , au sujet  
 „ de la Baviere ; dans le tems que nous cro-  
 „ yons les Bavarois coupables † , on se con-  
 „ tentoit d'emprisonner & de dépouïller de  
 „ leurs biens , les personnes suspectes , sans  
 „ en avoir jamais fait mourir aucune ; c'étoit  
 „ dans ce tems-là , ce me semble , ( si on  
 „ avoit eu des preuves du bruit qui couroit , )  
 „ qu'il falloit faire le procès aux criminels ,  
 „ s'il s'en étoit trouvé quelqu'un ; lors que  
 „ nous avons vû les Bavarois prendre les ar-  
 „ mes , pour se défendre , ou pour conser-  
 „ ver leur prétenduë liberté , tout le monde  
 „ a blamé ceux qui leur avoient donné lieu  
 „ d'envenir à cette extremité ; la crainte qu'on  
 „ eut pour cet embrasement , fit souhailer à  
 „ tous les compatriotes de l'Empire de voir  
 „ éteindre ce feu dans sa naissance : mais à  
 „ peine les plus grandes flammes de cette in-  
 „ cendie ont disparu , que ceux qui ne de-  
 „ vroient

† C'est au sujet de la prétenduë Conspira-  
 \*ion contre les Troupes Imperiales.

voient songer qu'à l'éteindre entierement, «  
versent abondamment de l'huile sur les ti- «  
sons qui fument encore ; car depuis la pu- «  
blication de l'Amnistie, que l'Empereur a «  
bien voulu accorder à ce peuple, pour l'a- «  
mener au point de la soumission , on n'a «  
pas discontinué les horreurs des supplices, «  
qui souvent irritent plus les esprits , qu'ils «  
ne servent à les ramener à la raison. «

Ce sont là les propres termes de ce Sei-  
gneur Allemand, qui cependant n'est pas Ba-  
varois, quoi que son nom soit très connu  
dans l'Europe ; le respect que j'ai pour sa per-  
sonne, & d'autres raisons de bienfaisance, me  
dispensent de le nommer ; je me contente de  
raporter fidelement son discours ; je le fais  
avec d'autant plus de verité, que je fus pre-  
sent lors qu'il le prononça. D'ailleurs tout le  
monde est si convaincu que les Commissaires  
de l'Empereur sont les principales causes de  
tous les maux qui ont accablé les peuples de  
Baviere, qu'on a raison de craindre qu'ils ne  
deviennent aussi les Auteurs des malheurs  
qui menacent l'Allemagne, & je ne sçai s'ils  
n'éprouveront pas un jour en leur personne,  
cette menace de l'Oracle de Delphes :

*La justice de Dieu poursuit l'auteur du crime,  
Tôt ou tard il en est la sanglante victime ;  
Fût-il de Jupiier en naissant descendu,  
Un châtiment certain est sur lui suspendu ;*

## ARTICLE VI.

*Qui comprend ce qui s'est passé de plus considérable en POLOGNE & Pass du NORD depuis le mois dernier.*

I. **L**A situation dans laquelle nous laissons les affaires de Pologne le mois dernier, \* étoit un pronostic infaillible, que les mouvemens du Roi de Suede, quoiqué dans la saison la plus rude de l'année, produiroient quelque chose d'éclatant en ce pais là. Sans nous engager à suivre jour par jour les mouvemens des Armées, nous ferons seulement mention des principaux événemens.

*Suite des mouvemens du Roi de Suede.*

Le Roi de Suede étant informé que le Roi Auguste avoit rassemblé ses principales forces à Grodno, résolut de l'y aller joindre, & ayant passé le 24. Janvier à la gauche de Tiekozin, sans l'attaquer, arriva le 25. à la vue de Grodno. Le lendemain ce Prince ayant rangé son Armée en bataille, la fit offrir de nouveau au Roi Auguste, qui ne jugea pas à propos de mordre à la pomme; & comme les retranchemens de la Place étoient trop bien gardés & trop bien fortifiés, Sa M. S. ne crût pas non plus qu'il fût à propos de les attaquer avec une Armée fatiguée comme la sienne, d'autant plus qu'elle n'avoit pas les choses nécessaires pour entreprendre un Siege de résistance; Et comme il étoit obligé de faire rafraichir ses troupes, il en envoya une partie à Vilna, & marcha avec le reste à Nowodwar, à huit lieuës au delà de Grodno, qui étoit un endroit d'où la Cavalerie du Roi Auguste tiroit

*Arrive devant Grodno, & s'en éloigne.*

\* Voyez Mars pag. 186.



roit partie de ses vivres & abondance de fourrages.

II. A peine les Suedois se furent-ils éloignés de Grodno, que le Roi Auguste après avoir donné les ordres nécessaires pour la garde & la deffense de cette Place, en partit le 28. Janvier, escorté de sa Garde à cheval, & de 4000. Cavaliers Moscovites: il donna ses ordres en passant à Tickozin, & arriva à Varsovie le 5. du mois de Février. Le dessein de ce Prince étoit de ramasser les troupes qu'il avoit aux environs de Cracovie, pour en former un petit corps d'Armée, afin de marcher à la rencontre de celle qui lui venoit de Saxe, composée de 20 à 22. mille hommes, tant Saxons, Polonois que Moscovites, ou deux Regimens de François formés de deserteurs ou de prisonniers faits sur le Danube, qu'on avoit débauchez. Il pretendoit par là mettre le General Renschild entre deux feux, s'il vouloit s'oposer au passage de ces troupes; mais l'évenement ne seconda pas son dessein, comme nous l'allons remarquer.

*Le Roi Auguste vient à Varsovie.*

III. Car cette Armée venant de Saxe, ayant passé l'Oder sans opposition, les Generaux Schuylembourg & Fleming laisserent en cet endroit, un corps d'environ 3000. hommes, pour la garde du passage & pour attendre le reste des équipages qui venoient de Saxe: ces Generaux s'avancerent ensuite dans la grande Pologne, tenant la route de Varsovie, pour y aller joindre le Roi Auguste; ils avoient pour lors 19000. hommes effectifs. Le General Renschildt, dont l'Armée n'étoit que de neuf mille hommes; (à la verité tous Suedois, & par conséquent des meilleurs Soldats de l'Europe,) recula jusques à Liffa; ce qui persua-

*Bataille de Frowstadt en Pologne.*

da aux Saxons, que leurs ennemis fuyoient le Combat, à cause de leur inégalité; mais étans entrés dans la plaine de Vroustadt, que d'autres nomment *Fraustadt*, qui est d'une assez grande étenduë, ils furent fort surpris de voir venir à eux les Suedois, en ordre de Bataille; les Generaux Saxons rangerent leur Armée sur trois lignes, leur droite & leur gauche appuyées à deux Villages, & ayant devant eux des Chevaux de frise & 32. pièces de Canon.

Le General Renchild, qui à beaucoup près n'avoit pas tant de monde, mit son Armée sur une seule ligne, laissant seulement derriere lui, trois Regimens de Dragons, divisez par Escadrons en seconde ligne, pour soutenir les endroits qui viendroient à plier. Le Combat commença sur le midi du Vendredi 12 Fevrier, & demi heure après la Cavalerie Saxonne & Moscovite ayant lâché le pied, celle de Suede culbuta si fort l'Infanterie, qui prenoit aussi la fuite, qu'elle en fit un carnage surprenant; jusques à ce qu'ayant jetté ses armes par terre, se rendit prisonniere à discretion; Il y eut 7600. tuez & 6960. prisonniers; on prétend qu'il ne s'est pas sauvé 500. hommes de pied; pour la Cavalerie, elle souffrit peu à cause de sa fuite: elle s'est retirée en Saxe, avec ce qui avoit été laissé sur l'Oder, à la reserve de plusieurs qui ont deserté avec leurs chevaux, ou se sont sauvez dans les Etats de l'Empereur, & ceux du Roi de Prusse.

Les vainqueurs eurent pour dépouilles, 32. pièces de Canon, 106. Drapeaux ou Etendarts, tout le bagage que la Cavalerie Suedoise fut prendre jusqu'à deux lieues du  
 Champ

Champ de Bataille, des fusils, des bayonnettes & des épées pour armer quinze mille hommes. Les Generaux Lutzelbourg & Wostreminski font du nombre des prisonniers, avec près de 300. autres Officiers. On a permis aux principaux de retourner en Saxe sur leur parole. La perte des Suedois ne va qu'à 330. Soldats tuez, & 500. blesez, & des Officiers à proportion: L'inégalité des forces, & celle de la perte, rendent cette victoire d'autant plus glorieuse, que je crois que ce ne seroit pas flatter le General Renschildt, de lui appliquer ces Vers, quoi que faits pour un autre Guerrier.

*Un Heros toujours prêt à signaler son bras,  
Cherche les ennemis & ne les compte pas,  
Suivi d'un petit corps, toutes troupes d'élite,  
Nôtre Suedois surprend un puissant ennemi;  
Sur le nombre des siens follement endormi,  
Qui ne s'attendoit point à si brusque visite.*

IV. La nouvelle de cette Bataille, a si fort rompu les mesures du Roi Auguste, qu'elle l'obligea de partir de Varsovie, avec autant de precipitation qu'il y étoit venu: il a pris la route de Lowitz, avec toutes les troupes qu'il avoit aux environs de la Vistule. On ne fait pas encore s'il veut demander sa revanche au General Renschild, ou bien repasser en Saxe pour y rassurer ses peuples, que cet événement a jetté dans une consternation plus facile à concevoir qu'à exprimer, sur tout depuis que Sa Majesté y a fait publier une Ordonnance pour prendre cinq hommes par clocher, pour reparer la perte de son Infanterie, & que chaque Bail-

*Mesures  
que prend le  
Roi Auguste.*

liage doit faire prendre les Armes aux Milices, pour la garde du Païs, où l'on craint une irruption.

*Combat du  
Palatin de  
Kiovie.*

V. On remarque assés souvent qu'un chagrin est suivi de quelqu'autre accident fâcheux; c'est ce que vient d'éprouver le Roi Auguste; car à peine eut il la nouvelle de la Bataille de Frawstadt, qu'il reçût un Courier pour lui donner avis, que les troupes qu'il avoit en Lithuanie, avoient été battues par celles du Roi Stanislas, sous la conduite du Sieur Potoski Palatin de Kiovie.

## A R T I C L E VII.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ANGLETERRE depuis le mois dernier.*

*Le Comte  
de Maffey  
Envoyé de  
Savoie.*

I. **T**oute l'Europe est assez persuadée de la dure extremité où Mr. le Duc de Savoie se trouve réduit. Rien n'est plus touchant que le portrait que le Comte de Maffey son Envoyé extraordinaire a fait des miseres de ce Prince aux Cours de la Haye & de Londres: dans les mémoires qu'il a presenté, il a mis dans un grand jour l'inutilité des secours qu'on lui a envoyé les Campagnes precedentes; que si l'on avoit fait pour lui le quart de la dépense qu'on a fait pour l'expédition du Portugal ou celle de Catalogne, il oseroit assurer qu'il n'y auroit plus un seul François dans le Piémont ni dans le Milanez; enfin que S. A. R. avoit presentement moins besoin de secours d'argent, que celui de troupes & de munitions de guerre, dont les Places qui lui restent sont dépourvûes, & qu'elle sou-

souhaitoit de savoir positivement ce que les Alliez vouloient ou pouvoient faire , pour sauver sa Capitale, qu'il étoit à la veille de perdre. Dans la premiéte Audience que ce Comte eut de la Reine d'Angleterre, il lui presenta une lettre de S. A. R. dont voici la teneur.

MADAME,

**C'**Est à ce coup que nous attendons quels Lettre de ce doivent être les effets des promesses que V. Prince à la M. & Mrs. les Etats Generaux nous font Reine. esperer depuis si long-tems: comme de nôtre côté, nous n'avons rien oublié pour contribuer à l'avancement de la cause commune, nous ne pouvons pas croire, que les Hauts Alliez veüillent absolument nous abandonner; les preparatifs que l'ennemi fait pour assieger nôtre Ville Capitale, sont si grands & si publics, que V. M. ne peut pas les ignorer: Elle sait aussi, que nous ne sommes pas en état, sans un puissant & prompt secours de troupes & de munitions de guerre, de rendre cette attaque inutile, l'état où l'ennemi vient de reduire nos Forteresses de Montmelian & de Nice, sont d'assez puissants éguillons pour nous porter à bien défendre Turin; nous avons même pris de justes mesures pour cela; mais Madame, ce seroit tromper V. M. & nous tromper nous-même, de vous promettre de faire dans cette occasion échoüer les desseins de la France; A la verité nous les reculerons autant que nous le pourons, mais nous ne saurions nous flater de faire davantage. Cependant de la perte de nos Etats dépend absolument la liberté de l'Europe; faites y quelque attention, Madame, & songez que les Conquêtes qu'on fera en Espagn<sup>ne</sup>

ne dédommageront jamais les Alliez de la perte du Piémont. Nous avons sur cela donné des instructions au Comte de Maffei, que nous envoyons auprès de V. M. Nous vous prions, Madame, de donner creance à tout ce qu'il vous dira de nôtre part. Sur ce Nous prions Dieu qu'il ait V. M. en sa sainte & digne garde.  
Signé, VICTOR AMEDE'E. Donné à Turin le 4. Janvier 1706.

*Secours que  
l'on envoie  
en Italie.*

II. Quelques nécessaires que soient les secours au Duc de Savoye, & quelques pressantes qu'en soient les instances, les Cours d'Angleterre & de Hollande se sont contentées de donner des ordres pour faire passer à l'Armée du Prince Eugene six Regimens d'Infanterie Allemande qui sont à leur solde; c'est effectivement tout ce qu'on peut faire dans l'ocasion presente, & le Duc de Savoye ne peut pas raisonnablement esperer d'autre secours de ces deux Puissances, en l'état où sont ses affaires; puisque d'ailleurs elles fortifient considérablement l'Armée Imperiale en Italie, & qu'elles fournissent d'alimens à la revolte d'Espagne, afin de faire de puissantes diversions en sa faveur: Car S. A. R. connoit trop bien la situation de son País, pour ignorer que toutes les avenues en sont fermées à ses Alliez.

*Convoi destiné pour le Portugal & la Catalogne*

III. Leurs effort seront plus efficaces pour l'Archiduc, du moins se dispose t'on mieux à lui donner des marques sensibles qu'on ne veut pas encore l'abandonner; car on a fait partir pour le Portugal & la Catalogne le Convoi qu'on préparoit depuis

3. mois, qui consiste en beaucoup de provisions de bouche & de guerre, avec cinq Bataillons Anglois, qui sont ceux de Paston, d'Eliot, de Hara, de Hotam, & de Britton; les Hollandois y ont aussi envoyé un détachement de 3. hommes par Compagnie des Regimens qu'ils avoient dans leurs Places frontieres: ces Troupes sont destinées pour recruter celles qui sont en Portugal, & renforcer celles qui ont passé en Espagne. On se flatte que ce secours y arrivera avant la prise de Barcelonne; mais comme à la mi-Mars, il étoit à peine sorti de la Manche, il faut que les vents lui soient bien favorables, pour que ces Troupes puissent être témoins de cette expedition.

IV. A l'égard de la grande Flotte, quelque diligence qu'on apporte pour son armement, ce sera beaucoup si elle peut mettre à la voile dans tout le mois de Mai; car on écrit de plusieurs Ports d'Angleterre, qu'on n'avoit pas encore pu s'assurer de la moitié des Matelots nécessaires, & la violence qu'on apporte presque par tout, pour les forcer à prendre parti, causa dernièrement une espece de sedition à Portsmouth & à Souptamton: les Maires de ces deux Villes, étans accusez d'y avoir eu part, furent citez à Londres, pour rendre compte de leur conduite.

*Armement  
de la grande  
Flotte.*

*Sedition  
pour les Ma-  
telots.*

V. L'Abbé de la Bourlie, qui se fait appeller le Marquis de Guiscard, n'avoit pas fait parler de lui depuis long-tems: Il est arrivé à Londres depuis environ six semaines, venant de Catalogne, où il doit repasser au premier jour avec Cavalier; ils ont eu plusieurs conférences avec Mi<sup>lord</sup> Marl-

*L'Abbé de  
la Bourlie &  
Cavalier.*

Marl-

*Sentimens  
contre le  
Gouverne-  
ment.*

Marlborough & le Marquis de Mirmont ; où, s'il faut ajoûter foi à certains avis particuliers, on a pris des mesures contre la tranquillité dont jouit presentement la Province de Languedoc ; mais pour dire les choses naturellement , ce projet avoit été formé avant qu'on eût avis en Angleterre du mouvement que les François viennent de faire en Catalogne ; ce qui , peut-être, aura un peu déconcerté ces mesures.

VI. Le Parlement d'Angleterre tire à sa fin ; car ayant terminé les affaires du subside, on doit le proroger au premier jour. Quelque bien intentionné qu'il ait été pour les sentimens de la Cour, il n'a pas pû déraciner du cœur de la plupart des Anglois cette opinion , *que l'Eglise Anglicane étoit en danger sous le gouvernement present.* Cette opinion a même été prêchée publiquement par quelques Ministres Presbiteriens, qui n'ont pas par là rendu meilleure la cause de leur parti.

*Projet de  
Paix con-  
damné.*

VII. Mais cette erreur (car on prétend que c'en est une des plus dangereuses) n'a pourtant pas été punie si severement que le procedé de certains gens qu'on a emprisonné, pour avoir eu l'*impudence* de publier un projet de Paix, où l'on ne distribuoit à l'Archiduc qu'une partie de la succession d'Espagne, sans néanmoins en donner le moindre lambeau à la Couronne de France ; Il est vrai que dans ce projet, on avoit omis de dédommager l'Angleterre des grandes dépenses qu'elle fait pour le soutien de cette guerre, & certaines gens publient pour une verité, (quoi que je le regarde pour une veritable chimere) que dans le Traité de la gran-



grande Alliance il y a deux Articles secrets, l'un en faveur de la Couronne d'Angleterre, & l'autre des Hollandois; par lesquels l'on promet à l'Angleterre les Villes d'Ostende, de Gibraltar, & de Barcelonne; & aux Hollandois Anvers & Cadix, pour les posséder à titre d'engagement, jusques à ce que l'Espagne ait absolument remboursé ces deux Nations de tous les frais de la guerre. La justice équitable de la Cause commune, devoit bien aussi ne pas oublier les intérêts de l'Allié sacrifié, je veux dire le Duc de Savoye; il falloit bien du moins lui promettre la Vice-royauté du Perou; peut-être ne veut-on pas l'envoyer si loin, & qu'on espere de le dédommager sur le Duché de Milan.

VIII. Le dix Fevrier les Anglois celebrent avec beaucoup de solemnité l'anniversaire de la mort de l'infortuné Roi Charles I. que ses Sujets firent mourir sur un échafaux: ne seroit-il pas plus à propos que les Anglois missent une histoire si tragique dans un éternel oubli, (si cela se pouvoit,) que non pas d'en faire une espèce de triomphe annuel? cette conduite a quelque rapport à celle de l'Empereur Charles-Quint, qui en 1527. ayant fait mettre le Pape Clement VII. en prison, il l'y détint six mois, pendant lesquels ce même Empereur faisoit faire en Espagne, des processions & des prieres publiques pour l'heureuse délivrance du St. Pere; n'est-ce pas là se moquer impunément des Loix divines & humaines?

*Extrait de diverses Lettres.*

Quoi que nous ayons déjà donné la liste des Vaisseaux de la Flotte de France, on ne sera pas fâché de trouver ici l'ordre de Bataille des trois Escadres de cette Armée Navale, avec le nombre d'hommes & de Canons de chaque Vaisseau.

| <i>Vaisseaux.</i> | <i>Commandans.</i>        | <i>Hommes.</i> | <i>Can.</i> |
|-------------------|---------------------------|----------------|-------------|
| Le Henry.         | Mr. de Belle-Fontaine.    | 400.           | 70          |
| Le Furieux.       | Le Chevalier d'Ailly.     | 350.           | 56          |
| Le Toulouse.      | de Chabert.               | 380.           | 62          |
| L'Invincible.     | De Boulainvilliers.       | 450.           | 66          |
| Le Neptune.       | Le Marechal de Cœuvres.   | 600.           | 72          |
| Le Vainqueur.     | Le Comte de Villars.      | 600.           | 88          |
| Le Serieux.       | De Champigny.             | 380.           | 70          |
| Le Fleuron.       | De Mons.                  | 350.           | 58          |
| Le Sage.          | Chev. de la Roche-Alard.  | 330.           | 54          |
| L'Eclairant.      | De Palais.                | 430.           | 66          |
| Le Trident.       | De Château-Morant.        | 350.           | 70          |
| Le Content.       | La Roche-Alard l'aîné.    | 388.           | 60          |
| L'Heureux.        | Du Quéne Monier.          | 440.           | 70          |
| Le Parfait.       | Mr. L'AMIRAL.             | 600.           | 76          |
| L'Intrepide.      | de Sepville.              | 600.           | 84          |
| Le St. Louis.     | Comte de Hautefort.       | 380.           | 64          |
| Le Ruby.          | Chev. de Grancey.         | 330.           | 54          |
| Le Fendant.       | De Modene.                | 350.           | 62          |
| Le Diamant.       | L'Authier.                | 350.           | 60          |
| L'Entreprenant.   | De Caffaro.               | 360.           | 62          |
| L'Ecuëil.         | De Pontac.                | 380.           | 68          |
| Le Septre.        | Le Marq. de Langeron      | 650.           | 88          |
| Le St. Esprit.    | Du Cassé.                 | 400.           | 70          |
| Le Mercure.       | De Beauquaire.            | 330.           | 54          |
| Le Vermandois.    | Comte de Bethune de Selle | 350.           | 64          |
| Le Bizarre.       | De Scrguigny.             | 380.           | 68          |

---

Total. 26. Vaisseaux, 10908. 1726

Il y a quatre Fregates legeres, qui sont la Parfaite, la Princesse, la Gallarée, & l'Upton. 2. Galiottes à Bombes, la Fulminante & l'Eclarante. 4. Brûlôts, l'Espion, l'Eclair, le Violent & le Lion. 3. Flutes, la Balaine, le Pinque, & le Portefaix. Cette Flotte devoit être suivie de deux autres Vaisseaux du premier rang, & d'une Fregate, qui sont le Triomphant, l'Adorable, & la Silvie. On vient de recevoir avis que le Roi d'Espagne ayant joint Mr. de Tessé, l'Armée étoit arrivée près de Barcelonne, & Mr. de Toulouse dans la Rade de cette Place, & qu'on dispoit toutes choses pour l'ouverture de la tranchée. Les Portugais sont en mouvement, & menacent d'assiéger Badajox. Mr. le Duc de Vendôme partit de Paris le 15. Mars pour l'Italie; le Grand Prieur son frere a eu permission d'aller faire quelque séjour à Rome. Le siege de Turin dépend du succès de l'expédition de Catalogne. On murmure beaucoup en Angleterre contre la conduite de Milord Peterborough; Tout se dispose pour l'ouverture de la Campagne sur le Rhin; des premiers mouvemens qui se feront en ce Pais-là; dépend le salut de Fort-Louis, qui depuis quatre à cinq mois est étroitement bloqué par les Impériaux.

## ARTICLE VIII.

*Contenant quelques Nouvelles de Litterature,  
& autres Remarques curieuses.*

1. **C**Eux qui ont lû le dernier mois de cet ouvrage\*, y auront remarqué une pièce très-curieuse sur le flux & reflux des mers, dont

\* Voyez Mars pag. 213.

dont nous joindrons ici la suite, puis que nous aprenons que les Curieux ont rendu à Mr. le Comte de Fenoil, qui en est l'Auteur, toute la justice dûë à son merite & à sa profonde érudition.

*Suite de l'abregé du discours des observations  
& demonstrations des veritables causes des  
flux & reflux des mers &c.*

*Egalité de  
l'action du  
Soleil, & ses  
consequen-  
ces.*

**L**A verité de ces principes, démontrée par leur juste application & explication générale & parfaite, qu'ils donnent de tous les mouvemens des mers, dans toutes leurs circonstances, est premièrement confirmée par induction, & ensuite par l'égalité de l'action du Soleil, convenable à son éloignement & grandeur immense, laquelle ne peut mettre aucune inégalité dans les impressions qu'il fait sur les diverses parties du Globe élémentaire, ni conséquemment donner aucune élévation ni abaissement à ses eaux.

*Inégalité  
de l'action de  
la Lune &  
ses conse-  
quences.*

Au contraire la médiocrité de la distance de la Lune, & de son étendue huit fois surpassée par celle de la terre, établit l'inégalité de son action & de son impression, & les accroissemens & abaissemens naisans de cette inégalité.

*Comment  
la Lune re-  
çoit & com-  
munique les  
esprits solai-  
res au Globe  
élémentaire.*

Les différentes situations de la Lune aux points des Solstices, des Equinoxes, & de ses quadratures démontrantes qu'elle ne fait sur les mers aucune impression par ses propres esprits, ni propres qualitez, établissent qu'elle reçoit du Soleil, tous ceux ou celles qu'elle communique au Globe élémentaire, par les voyes de reflexion ou trajection, avec plus ou moins d'abondance, suivant la diverse expo-  
sition

Etion ou supposition des contrées de ce Globe à ses aspects, & suivant la proximité de ses oppositions ou conjonctions au Soleil dont le renvoyé, ou transmission d'esprits sur ce Globe, cessant autems des quadratures, cette impression inégale, faite sur les mouvemens, cesse, & conséquemment tout flux & reflux.

Ces esprits, qualitez ou influences, suivant dans leurs sujets les mouvemens de leurs principes, circulent dans le Globe élémentaire, & communiquent leur circulation aux plus subtils corpuscules des mers, desquels elle passe aux particules plus grossieres.

Cette communication d'esprits, par leur trajection dans la Lune, & penetration diametrale du Globe élémentaire, ne tombant sous aucun sens, est confirmée par la démonstration de la subtilité, & autres qualitez des esprits solaires, porosité, penetrabilité, & penetration actuelle des corps de la Lune & de la terre, suivie des circulations & impulsions, d'où procedent ces inégalitez & contrarietez de mouvemens.

Pour ne rien obmettre de nécessaire au parfait éclaircissement du sujet; toutes les différentes impressions, directions, reflexions, refractions, circulations, déterminations & conversions conceuës par les esprits, dans leurs principes, sont observées & décrites; l'effusion universelle des esprits du Soleil, la circulation autour de son Axe, d'Occident en Orient, du côté de la terre, qui apporte quelque moderation à l'impression commune de ses esprits d'Orient en Occident; la conversion qui se fait des termes de ce mouvement particulier, par la refraction & interfection des lignes, passant reciproquement au côté l'une de l'autre

*Circulation des esprits.*

*Confirmation de la communication des esprits.*

*Observations de toutes les affections des esprits.*

tre, que les esprits souffrent au tems des conjonctions, & par leur reflexion, au tems des oppositions, au travers & au delà du Globe élémentaire, jusques aux parties opposées des Cieux, où ils rencontrent les termes du mouvement reciproquement convertis.

*Effets du  
changement  
des disposi-  
tions des es-  
prits.*

Dans cette conversion de disposition les esprits traversant le Globe élémentaire, & y recevant par une pareille refraction, une seconde conversion, sont retablis dans un mouvement autour de l'Axé de la Sphere qu'ils composent au dedans de ce Globe, pareil & conforme dans ces deux côtez opposez au mouvement de circulation du Soleil, autour de son Axé.

*Leur cir-  
culation dif-  
ferente, &c.*

Les esprits parcourans dans cette circulation, successivement toutes les portions du Globe & étant plus frequens & plus comprimez dans celles qui sont exposez, & supposez diametralement ou plus directement aux aspects de la Lune, y renforcent davantage dans les unes la même succession, l'impression commune & uniforme, qu'elles reçoivent des esprits purement solaires, & contrarient ou raffoiblissent davantage dans les autres l'impression contraire qu'elles y rencontrent.

*Diversité  
des axes des  
circulations  
des esprits so-  
laires & lu-  
naires.*

Les mouvemens circulaires de ces esprits émanez immediatement, les uns du Soleil, les autres de la Lune, sont demontrez conformes dans les termes dont ils partent, & où ils tendent, & differens dans les Axes, autour desquels ils circulent. Ces premiers circulans simplement autour de l'Axé qu'ils ont commun avec la terre & les autres se formant au moyen de l'interfection de leur ligne, dans les refractions, un Axé particulier dans ce Globe, au-  
tour duquel outre la circulation commune qui

emporté toute leur Sphere, autour de l'Axé commun, ils ont encore une circulation particuliere, provenant de l'impression du mouvement singulier du Soleil autour de son Axé converti en son contraire, par ses mutations ou interfections.

Par cette composition des mouvemens de circulation commune & particuliere, ils devancent & accelerent le mouvement simple des esprits, purement solaires, mais par la seule commune circulation autour de l'Axé commun.

*Consequen-  
ce, effets &  
accidens qui  
en naissent.*

Ces mouvemens excentriques, dans leur conformité, étant reconnus dans le Globe Elementaire, la diversité des accidens naissant de leur excentricité, est examinée.

La portion comprise entre les deux Axes, n'étant pas considerable, deux principales lignes sont observées dans leur circonférence excentrique; La premiere passant par les deux centres de leurs circulations, coupe les cercles qu'elles decrivent diametralement en deux parties égales: La seconde tombant perpendiculairement sur la precedente, au point moyen entre les deux centres, coupe chacun de leurs cercles aux deux points de leur commune section.

*Distinction  
des lignes  
qui coupent  
les circula-  
tions.*

Les principaux Angles Curvilignes, formés par les interfections des lignes circulaires, étant pareillement distinguez, les divers degrez de convenance, des diverses parties, de leurs mouvemens circulaires, sont examinez, & leur plus grande conformité, déterminée dans les points de l'une & de l'autre de leurs côtes opposés; qu'ils ont dans la ligne qui les coupe tous deux, diametralement passant par leur centre, qui est la seule dans laquelle ils ont une commune tangente. Leur moindre conformité est pareillement déterminée aux points

*Distinction  
des angles,*

d'interfection de leur circulation, qu'ils ont dans la seconde de ces lignes.

*Determinations des points &c.*

Les mouvemens excentriques, étant supposez contraires, tels qu'ils le sont sous les Zones tempérées, leur plus grande contrariété est démontrée dans les deux points de la première des Lignes auxquels ils concourent par mêmes tangentes, & leur moindre contrariété, dans les deux autres points predits, entre lesquels points, de plus grande ou moindre conformité ou contrariété, les points moyens sont plus conformes ou plus contraires, suivant leur proximité des extrêmes.

*Aplication de ces demonstrations.*

De l'aplication de ces demonstrations aux deux mouvemens excentriques des esprits interieurs, au Globe Elementaire, procedant les uns immediatement du Soleil, & les autres de la Lune, il est conclu, que sous la Zone toride, la plus grande conformité de ces deux mouvemens, est en deux points opposez de la ligne meridionale, dans laquelle la Lune est située; & par parité de raison dans tous les points opposez de la même ligne meridionale, dans tous lesquels le simple mouvement d'Orient en Occident se trouve le plus renforcé par cette plus grande conformité du mouvement particulier plus acceleré des esprits, sur lesquels la Lune fait impression; & le moins renforcé aux points des quadratures, par la moindre conformité du mouvement des esprits à ces points.

Sous les Zones tempérées, & sous les froides où domine le mouvement d'Occident en Orient par fois interrompu ou retardé par le mouvement excentrique & contraire des esprits sur lesquels la Lune fait impression, la plus grande contrariété, ou le plus grand retardement, sont determinez & demontrez par les mêmes points



*des Princes &c* Avril 1706. 293  
points où seroit la plus grande conformité, si les mouvements étoient conformes & la moindre contrariété ou moindre retardement aux points auxquels seroit la moindre conformité.

Ces demonstrations concourant avec les précédentes à établir le renforcement & augmentation des convenances, disconvenances ou concurrences des mouvemens, en deux points mobiles, & opposez, nous enseignent même sans leur secours un principe suffisant & évident des accroissemens & abaissemens des flux & reflux des Mers, aux deux parts diametralement opposées, qui suivent le cours & situation de la Lune.

La retention des Corpuscules des Mers par les esprits du Soleil, supposé fixe, pouvant produire un mouvement apparent, & respectif dans les Mers de même apparence, & effet d'un mouvement absolu, donne moyen d'appliquer ces principes, avec une égale convenance à tous les sistemes, & de les représenter & reduire par art à diverses experiences; mais la confirmation de leurs preuves, faite d'ailleurs, est terminée par la conclusion de leur verité, par leur raport à toutes les observations, par leur liaison nécessaire avec elles, par l'ouverture ou explication generale qu'ils donnent à tous les secrets des Mers, par la brieve & précise determination des causes prochaines & interieures des flux & reflux dans l'ordre, succession, & disposition des inegalitez & contrarietez de mouvemens, & dans les circulations provenantes en diverses Mers, sujettes à ces contrarietez, & par la determination des causes premieres, sensibles & ordinaires, savoir sous la Zone toride, celle des flux dans l'acceleration du mouvement, provenante des esprits transmis par la

*Confirmation  
tion des  
preuves.*

*Application  
égale de ces  
principes à  
tous les sistemes.*

*Conclusion  
par la recapitulation  
des preuves  
&c.*

Lune, & de celle du reflux, dans l'inclination au repos commune à tous les corps graves; par laquelle les eaux, en l'absence ou éloignement de la Lune, sont reduites à la moderation de leur mouvement ordinaire.

Sous les Zones tempérées, la cause des flux dans la concurrence des mouvemens contraires procedant de l'impression qui y domine, & l'autre de celle des esprits émanez de la Lune, & celle des reflux dans la diversion de ces deux mouvemens contraires. Et sous les Zones froides, la cause des flux ordinaires, dans la célérité du mouvement qui y regne, & celle du reflux dans le retardement que les esprits transmis par la Lune apportent à ce mouvement: & la cause de la violence des flux extraordinaires, sous les Zones froides dans le concours de la multiplicité des mouvemens & abondance des eaux qu'ils font affluer, ou qu'ils congregent; Et les causes des divers accidens ou affections particulieres, de tous les flux & reflux, dans différentes dispositions, circonstances & occurrences des lieux dans leur terre & dans leurs eaux.

Voilà quelles sont les sçavantes observations de Mr. de Fenoil sur le flux & reflux des Mers; je ne sçais si tout le monde en sera également satisfait, & si quelques-uns n'auroient pas souhaité que cette matiere eût été traitée d'une maniere un peu plus familiere & moins Philosophique.

II. Si l'article précédent a fatigué le Lecteur par sa longueur, il sera dédommagé par la brieveté de ceux qui le suivront. Le Pere Lamy, Religieux Benedictin, connu dans la République des Lettres par plusieurs excellens ouvrages, vient d'en donner un nouveau au public;

*Premiers  
élemens des  
sciences par  
le P. Lamy.*

public

*des Princes &c.* Avril 1706. 295  
blic, sous le titre des premiers élémens des sciences, ou entrée aux connoissances solides en divers entretiens, proportionnés à la portée des commençans, & suivi d'un Essay de Logique; à Paris chez Frederick Leonard, Imprimeur du Roi, rue S. Jacques, à l'écu de Venise 1706. pag. 470.

Le Pere Lamy veut nous persuader, qu'il a souffert quelque violence de la part de ses amis avant de permettre à cet ouvrage de voir le jour, n'ayant pu, dit-il, le refuser à l'amitié, à la complaisance, au devoir &c. il nous assure qu'il a mis en usage ces deux regles, de commencer par les choses les plus faciles, les plus connues, & les plus simples, & qu'il s'est servi des choses connues, pour aller à celles qu'on ne connoît pas. Cet Auteur se plaint de l'injustice qu'on lui a fait, en lui imputant la pensée de s'être voulu peindre dans un de ses precedents ouvrages, intitulé la connoissance de soi même, lors qu'il dit qu'il ne rentre jamais en lui même à faux, & sans y faire quelque decouverte. Il prie par avance son Lecteur de ne pas lui imputer la fote vanité, de s'être voulu peindre dans ce nouvel ouvrage, qui est renfermé dans quatorze entretiens. Comme les sçavans Journalistes me disputeroient le droit qui leur est si justement acquis, de faire l'extrait des Livres nouveaux, je me contenterai de dire ici, que le Pere Lamy paroît dans quelques endroits, & sur tout dans le huitième entretien; opposé au Pere Mallebranche & à Mr. Arnaud, dans les opinions qu'ils ont eu de la nature & de l'origine des idées.

III. Mr. Wotton un des plus sçavans hommes dans l'histoire Ecclesiastique, qui soit aujourd'hui en Angleterre, a publié à Londres & dans la langue, l'histoire de Rome depuis la mort d'Antonin le pieux, jusqu'à la mort de Severe Alexandre. Lors que cet Auteur parle de Severe, & de

*Histoire de Rome &c. par Mr. Wotton.*

ce Mur celebre qu'il fit faire en Angleterre, pour assurer ses conquêtes en ce Pais là, il assure, ( contre le sentiment de Mr. de Tillemont ) que ce Mur étoit entre les Golphes d'Edimbourg & d'Ambridon. Il dit ailleurs que Julie étoit la propre mere & non pas la belle-mere de Caracalla, avec qui cet Empereur commit un inceste.

*Paraphrases  
sur l'Épître  
aux Galates  
par M. Locke.*

IV. On a imprimé à Londres chez Churchill Libraire des *paraphrases & notes sur l'Épître de Saint Paul aux Galates*, qui est un ouvrage posthume du celebre Mr. Locke, qui quoiqu'il ne fut pas Theologien de profession, n'avoit pas laissé d'étudier la Religion avec soin. Les Interprètes se sont jusques à present fort tourmenté pour expliquer un passage de cette Epître, qu'on trouve dans le troisieme chapitre, verset 20. qui dit, *Or le Mediateur n'est pas d'un seul, mais Christ est d'un seul.* On ne sera pas fâché de voir ici comme Mr. Locke explique ce passage, voici ses termes : *Or un Mediateur est un Mediateur entre deux parties interessées; mais Dieu n'est qu'une de ces deux parties interessées dans la promesse.* Au reste le Sr. Churchill Libraire, qui a l'honneur d'être allié de près à Milord Marlborough, voulut lui dedier cet ouvrage; mais soit que ce Milord ne soit pas susceptible de l'ancens qu'on lui prodiguoit, ou qu'il reconnût que la vanité & l'amour propre de son parent, avoient plus contribué à cette Epître que son élévation à la gloire; il refusa le sacrifice, & donna six Guinées à l'Imprimeur, à condition qu'il ne prendroit plus de pareilles libertes.

*M. Marlborough refuse une Epître dedica-soire.*

*Hist. des guerres civiles d'Angleterre par Mr. Clarendon.*

V. La seconde partie de *l'histoire des guerres civiles d'Angleterre* par Milord Clarendon, paroit à Londres depuis quelques mois; il est dédié à la Reine Anne, & passe pour un excellent

cellent ouvrage : on croit que Milord Rochester est l'auteur de la dedicace.

VI. On a fait en Angleterre une seconde Edition de *la Religion des Dames*, augmentée d'une seconde partie, plus grosse que la premiere. On a voulu attribuer cet ouvrage à Mr. Le Clerc; mais on soubçonne avec plus d'apparence, qu'il est sorti de la plume de l'auteur d'une brochure qui a pour titre, *Explication des principes de la Reformation des Protestans, ou Lettre sur la Communion Ecclesiastique*, où l'on répond à la question, s'il est nécessaire qu'un Chrétien se joigne à quelqu'une des Communions Chrétiennes, ou si un homme ne peut pas être bon Chrétien, quoi qu'il ne se joigne publiquement à aucune Communion ou Secte Chrétienne.

*Religion  
des Dames.*

VII. Mr. Hermand vander Hart a fait mettre sous la presse à Helmstadt, une lettre qui combat le sentiment commun, que ce fut Adam qui donna le nom particulier aux animaux. Cet Auteur prétend qu'Adam poussé par son propre desir, & instruit par la volonté de Dieu, *chercha parmi toutes les bêtes quelles qu'elles soient, & de quelque nom qu'elles se nomment, s'il n'en pouroit point trouver qui pût être cette Compagne perpetuelle dont il avoit besoin; mais qu'il n'en trouva aucune qui lui convint &c.* C'étoit donc, selon nôtre Auteur, une femme qu'Adam cherchoit lors qu'il fit passer tous les animaux en revûe devant lui; & n'étoit pas alors dans le sentiment qu'il semble que Moïse lui impute, de vouloir donner le nom aux animaux; cependant plusieurs Interpretes pretendent, qu'Adam n'imposa le nom aux animaux, qu'après qu'Eve eut été formée.

*Lettre de  
Mr. Vander  
Hart.*

VIII. On a imprimé à Leiden le *Treisor des Anti-*

Treſor des  
antiquitez  
d'Ita. ie.

antiquitez d'Italie en pluſieurs volumes ; l'hiſtoire de Guillelmine qu'on trouve dans le ſecond volume, eſt aſſez ſinguliere; c'eſt à ce ſujet, que l'auteur dit avec Euripide, qu'il eût  
 „ été à ſouhaiter pour le genre humain, que  
 „ la nature eût fourni aux hommes, un autre  
 „ moyen de perpetuer leur eſpece, que celui  
 „ de la femme, afin, dit-il, qu'on ne fût pas  
 „ obligé d'entrer en ſociété avec un animal  
 „ ſi infidele, & qui a un ſi grand penchant à  
 „ la débauche. L'Auteur auroit pû diſtinguer  
 les femmes vertueuſes d'avec celles qui ne le ſont pas; car aſſez ſurement il ne les croit pas toutes de la même trempe, à moins qu'il ne voulût lui-même ſe reconnoître le fruit de la débauche de ſa mere, & la compagne inſepa- rable d'une *infidelle* & d'une *débauchée* ( ſuppoſé qu'il ſoit marié. ) Les femmes vertueuſes ont raiſon de ſe plaindre de l'injuſtice de la plûpart des hommes, qui les confondent trop aſſez parmi celles dont la conduite peut ſouffrir quelque cenſure; voudrions-nous, que parce qu'il y a des volleurs, des aſſaſſins & d'autres ſcelerats parmi les hommes, nous fuſſions tous taxez de commettre les mêmes crimes ?

Traité des  
eaux d'Aix,  
par Mr. Ar-  
naud.

IX. Outre l'ouvrage, touchant les eaux d'Aix, dont nous avons parlé dans un de nos précédens Journaux, \* Mr. Louis Arnaud, agrégé en Médecine de cette Villa là vient d'en donner un autre au public ſur la même matiere, qui a été imprimé à Avignon : il a pour titre, *Traité des eaux minerales d'Aix en Provence, avec les obſervations ſur différentes maladies, gueries par l'uſage des eaux.* Il ne contient que 127. pages. Ce petit traité, dédié

\* Voyez Tome III. pag. 379.

dedié à Mr. le Comte de Grignan, Lieutenant general en Provence, contient des choses assez remarquables. L'Auteur y dit (page 20.) que les Philosophes ont toujours considéré l'eau comme le sperme du monde, qui contient dans son centre, la semence de toutes choses qui sont nourries par son moyen; un peu plus bas il dit, que du mélange de deux sels differents, tel que l'alcali & l'acide, il n'en resultera jamais un sel tel qu'on retire des eaux minerales, duquel on ne peut rien retirer d'acide, ce qui pourtant devoit arriver, si l'union de l'alcali & del'acide causoient la chaleur de l'eau. Dans un autre endroit il prétend que les eaux ne doivent pas être appellées *minerales*, parce qu'elles contiennent des mineraux, mais parce qu'elles sont produites à l'instard des mineraux & dans les lieux élevez; il cite à ce sujet un passage du Pere Fabri Jesuite, qui prouve que les rivieres ne viennent pas de la mer. Mr. Arnaud nous dit que la goutte est la bille de l'intemperence, & ensuite nous assure qu'il n'est aucun mal dans la Medecine, dont les eaux d'Aix ne guerissent.

X. On vient de mettre sous la presse à Paris chez Reimond Mazieres, rue Saint Jaques, une *Homelie de la Correction Fraternelle*. Que le Curé de S. Suplice prononça dans son Eglise il n'y a pas long-tems. Son discours roule sur une allusion de la reprimande que S. Jean fit à Herode, où l'on observe quatre choses necessaires pour faire à propos une pareille correction, sçavoir la prudence, le zèle, la justice, & l'autorité. Cette Homelie a été faite comme un correctif au livre de Mr. Mortier, dont nous

*Homelie de  
la Correction  
Fraternelle.*

nous avons parlé ailleurs. \* A propos de la *Correction Fraternelle*, on a fait une Satire contre les Auteurs de ce dangereux ouvrage, condamné par le Parlement de Paris; le Lecteur jugera, si elle est, comme quelques uns le disent, du stile du fameux Auteur des Satires imprimés de nos jours.

**Q**Uoi sous l'appui des Loix; dans le sein de  
nos Villes,

Sur nos propres Foyers, nous serons sans aziles!  
Quel monstre détruisant les plus sacrés tiens,  
Arme les Citoyens contre les Citoyens?

Et soufflant parmi nous la revolte & la guerre,  
De nouveaux Spartaves veut inonder la terre,

En vain Bellone en feu menace nos remparts,  
Tranquiles nous marchons à couvert de ses dars,  
On ne voit point ici les Phalanges armées

Courir, le fer en main, au carnage animées,  
Embrafer nos Citez & d'un barbare effort,  
Par cent bouches d'airain faire sortir la mort.

Mais, que dis-je, une main, mille fois plus  
cruelle,

Allume parmi nous une flamme rebelle,

Et païtrit ses poisons, ouvrages de l'enfer.

Plus affreux, plus mortels que le feu ni le fer;

Par eux le fils coupable, ose attaquer son pere,

Le frere furieux, s'arme contre son frere.

Le mensonge triomphe, & l'esclave imposteur,

De son maître trahi, devient l'Inquisiteur.

Et ce ainsi, troupe lâche, & digne du ton-  
nere,

Que vôtre ambition veut asservir la terre?

Attendez. Seduc-teurs. L'âge & les froids glaçons  
Malgré nous chaque jour, meurissent vos mois-  
sons ;

Vô-

\* Voyez Fevrier pag. 140. & Mars pag. 208.



Vôtre regne viendra ; la vieilleſſe imbecil ;  
A vos preſtiges vains , offre un cœur plus docile  
Prêt de ſe voir jugé , le pecheur pâliſſant ,  
Croit acheter ſa grace , en vous enrichiſſant ;  
Et le demon alors aidé de vôtre audace ,  
Souvent chaſſe Dieu même & ſe met en ſa place.

Ainſi l'agé nous livre à vos perfides coups ;  
Tôt qu'il eſt en vigueur le Cerf échape aux Loups  
Mais dès qu'en lui les ans ont glacé la nature  
Des Loups & des Corbeaux il devient la pâture.  
Suspendez donc le cours de vos noires horreurs ;  
Laiſſez venir le tems propice à vos fureurs ,

Mais , tandis que je parle un pouvoir legiti-  
me ,

Au pied des Tribunaux a porté vôtre crime ;  
Approchez : de quel front allez vous ſoutenir ,  
L'aspect de ce Senat , armé pour vous punir.  
Il va , n'en doutez point , rompre enfin le ſilence  
De vos noirs attentats , reprimer l'inſolence ;  
Et ce Libelle affreux , foudroyé , pour jamais ,  
Va venger l'innocence , & reſtablir la Paix.

Je vois déjà l'éclair , precurſeur de la foudre ,  
Je vois le feu vengeur , qui doit le mettre en  
poudre ,

Il s'allume , il éclate & va dans ce moment ,  
Signaler vôtre crime & vôtre châſtment.

XI. Mr. Apoſſolo Zeno qui continué la *Mapemonde*  
*Mapemonde historique* , commencée par le Pere *historique*.  
Antoine Foresti Jeſuite , vient d'en donner un  
nouveau Tome à Veniſe , qui contient la vie  
de tous les Rois de Dannemarck & de Nor-  
wege , depuis l'étaſſiſſement de la Monarchie ,  
juſqu'en 1705.

XII. Mr. Paradifi , Auditeur de Rotte à *Inſtruction*  
Boulogne , a auſſi fait imprimer à Veniſe un *de la Nobleſ-*  
ouvrage pour l'inſtruction de la Nobleſſe , qui *ſe par Mr.*  
eſt *Paradiſi.*

est un gros in folio en dix parties. Le premier tome, qui vient de paroître, traite de la Noblesse, explique en quoi elle consiste, comme on l'aquiert, comme on la conserve, comme on la prouve, il rapporte les loix & les coutumes de differents états sur cette matiere, & enfin il distingue les arts qui conviennent aux personnes nobles & ceux qui l'avilissent. La seconde partie doit traiter de l'honneur, la troisiéme des tîtres, la quatrième des écussons, la cinquiéme des rangs, la sixième des injures, la septième des démentis, la huitième des duels, la neuviéme des reconciliations, & la dixième de l'amitié; si chaque partie est aussi étenduë que la premiere, il faudra aux Nobles plus de loisir qu'ils n'en employent ordinairement à la lecture, pour s'instruire de leurs devoirs dans cet ouvrage.

*Accademie  
de beaux es-  
prits à Nan-  
cy.*

XIII. On établit une *Accademie de beaux esprits à Nancy*, par les soins de Mr. le Marquis de Lenoncourt de Blainville, ci-devant Envoyé extraordinaire de S. A. R. de Lorraine à la Cour de Rome. Ce Seigneur que la connoissance & l'amour qu'il a pour les belles Lettres, ne rend pas moins recommandable que l'illustre sang dont il est sorti, a parfaitement réuni en sa personne toutes les qualitez qu'on peut souhaiter à un homme de sa naissance. Les Sçavans de Lorraine doivent s'estimer heureux, d'avoir un tel protecteur. Si un certain Poëte Anonyme écrivoit de nos jours, & connoissoit Mr. de Blainville, il ôteroit ces trois vers de ses Ouvrages.

*Où chercher un Patron, dans le siecle où nous sommes ?*

*Il est de grands esprits, il est de sçavans hommes,  
Mais il n'est plus de Mécenas,*

Car ce Seigneur est un véritable Mécenas de nos jours, Protecteur des Sciences & des Arts.

Le P. Hommey, Religieux Augustin, si connu dans la République des Lettres par plusieurs sçavans Ouvrages dont il l'a enrichie, n'est pas seulement un des Academiciens, mais encore comme le Herault qui nous annonce le dessein de cet établissement. Il sera sans contredit, le premier qui aura écrit en faveur de cette Academie naissante, puis qu'il vient de faire mettre sous la presse une congratulation Latine, qu'il a faite à Mr. de Blainville, où il fait le parallèle de ce Seigneur, avec le Mécenas d'Auguste : il montre l'antiquité de la Noblesse de Mr. de Lenoncourt; nous fait remarquer combien sa sagesse a été admirée à Rome; nous fait sentir les avantages que la Lorraine tirera d'un pareil établissement, favorisé par le Souverain; il invite Mr. de Blainville d'inspirer à S. A. R. de faire bâtir à Nancy une Bibliothéque pour l'Académie; qu'il appelle par avance le *Temple des Muses*.

Ce glorieux dessein est digne de S. A. R. car pendant qu'Elle fait jouir ses peuples d'une profonde paix au milieu de la guerre, ses Sujets cultiveront les Sciences & les Arts, & publieront à l'envy les obligations qu'ils ont à un si grand Prince, dont la sage conduite ne lui attire pas moins l'admiration, la veneration, & l'amitié des autres Souverains, que la soumission & le profond respect de ceux qui ont le bonheur de vivre sous sa douce domination &c.

#### ARTICLE IX.

*Qui contient les naissances, les mariages, & la mort des Princes & autres personnes Illustres.*

I. **S**ON A. R. Madame la Duchesse de Lorraine accoucha heureusement d'une Princesse le 4. Mars entre onze heures & midy ;

*Naissances.*

midy : il y a presentement quatre Princesses à la Cour de Lorraine, qui par leur beauté & leur illustre naissance procureront un jour de nouvelles alliances à la Couronne, avec les principaux Souverains de l'Europe : Il y a aussi un Prince pour le soutien de cette Couronne, qui court sa troisième année ; c'est un des plus beaux enfans qu'on puisse voir ; son esprit, qui est des plus vifs & des plus pénétrants qu'on puisse trouver à son âge, nous promet de rassembler un jour en sa personne toutes les vertus de L. A. R. & les éminentes qualitez de leurs glorieux Ancêtres.

Madame la Duchesse de Noailles accoucha à Paris d'une fille au mois de Mars ; c'est la seconde qu'elle a mis au monde.

Si l'on compte pour peu l'ouvrage d'une femme, lors qu'elle ne fait qu'une fille, on doit accorder une double retribution de loüange à Madame la Comtesse de Swartzembourg, Princesse de Saxe-Gotha, puis qu'à la fin de Février elle mit au monde deux Princesses, qui ont été nommées Dorothe, Sophie & Louise Frederick.

*Mariages.*

II. Le Comte de Sinzern a épousé la Comtesse de Schomborn, nièce de l'Electeur Archevêque de Mayence.

Il y a quelque retardement au mariage du Prince Charles, fils de Mr. d'Armagnac, avec la fille de Mr. de Guiscard dont nous parlâmes le mois dernier ; si les difficultez qu'on a fait naître viennent à être levées, nous en pourrons faire mention un autre mois.

Mr. le Duc d'Usez, qui étoit veuf d'une fille du Prince de Monaco, à épousé en secondes nopces Mademoiselle de Buillon, fille du Prevôt de Paris, qui est une très-bonne  
Mai-

Maison de la Robe; & de laquelle nous avons donné quelque idée dans nôtre précédent Journal. \*

Mr. de Clermont-d'Amboise , a aussi épousé la fille du Marquis d'O.

Le Comte de Maur , frere du Duc de Mortemar, Colonel du Regiment Dauphin, a épousé la fille du Marquis de Blainville , sa cousine germaine.

Le fils du Marquis de Bertillac, s'est de même allié avec la fille de Mr. le Bel, Fermier General. Je connois en France plusieurs Filles de qualité , qui troqueroient volontiers la Noblesse de leur Maison contre l'opulence d'un Fermier General, parce que celle-ci fraye le chemin du Sacrement beaucoup plutôt que l'autre. Pourquoi n'établit-on pas en Europe cette loüable coûtume des Chinois , où les hommes sont obligez de doter les filles qu'ils épousent , & dont le pere tire la dot pour le dédommager des peines qu'il a eu de les élever ? Si cela étoit, la naissance des filles seroit plus souhaitée dans les familles que celle des garçons.

Mr. de Vaubréuil Maître des Comptes de Paris , épousa il y a quelque mois, Madame de Montempuy, qu'il aimoit depuis long-tems ; mais comme ce mariage se fit trois semaines après la mort du vieux mari , la bien-seance a voulu qu'on l'ait tenu caché quelque tems. On a fait sur ce mariage un Rondeau que je joindrai ici, après avoir remarqué pour l'intelligence des vers, que Mr. Robbe, qui en est l'Auteur ( à ce qu'on dit ) s'est mépris d'a-

X

vois

\* Voyez Mars, pag. 223.

voir attribué à Mr. de Vaubreuil, la Satire faite contre lui, inserée dans le premier tome des Pièces fugitives pag. 175. puis que très-assurément l'accusé n'y a aucune part, & la vengeance qu'on en a voulu tirer est injuste: Il faut encore remarquer, que Mr. Petitpied, Docteur de Sorbonne, qui pendant son exil à Beaune, est sorti du Royaume, fit un vœu pour la santé de la nouvelle mariée, dont le nom propre est *Gelée* qui, depuis long tems ne marchoit qu'à l'aide de deux personnes.

*Des petits pieds, l'ingale famille,  
Comme en sagesse, en fatusté brille,  
L'un est modeste & de bon jugement,  
L'autre en martyr soutient son sentiment,  
Et l'autre est fier comme Ane qu'on étrille.  
Il croit qu'en Grec toute ordure est pastille,  
Toute eau fin vin, tout vin nectar charmant  
Et tout Chevreau qu'on y roti ou grille,  
des petits pieds.*

*Il voudroit bien que la prude crimille,\*  
Dont un miracle a brisé la bequille,  
Pût concevoir, mais c'est bien rarement,  
Qu'à cinquante ans, nous voyons femme ou  
fille,*

*Sentir le mal nommé vulgairement  
des petits pieds.*

*Morts.*

III. Le Docteur Beau, Evêque de Landaf, est mort dans son Diocèze au País de Galles, âgé de 86. ans.

Le Comte de Dorset, Chevalier de la Jarriere, mourut à Bath le 9. Fevrier.

L'Angleterre a encore perdu un homme Illustre; c'est le Docteur Wallis, si connu dans la Republique des Lettres: il avoit rassemblé un recueil de Lettres Françoises & autres

\* *Crima en Grec signifie gelés.*

qu'il avoit déchiffrées, & qui regardoient des affaires d'Etat & des intrigues de Cour très délicates: Il seroit à souhaiter qu'on les donnât au public, parce qu'elles pourroient développer une infinité de choses, qui mettront les Historiens à la torture.

La Princesse Frederique, fille unique du Duc Jean George de Saxe Weysensfelt, mourut le dernier Fevrier, courant sa sixième année; trois semaines auparavant ce Prince avoit perdu une autre de ses filles, qui n'avoit que cinq mois.

L'Abbé Rizzini Envoyé du Duc de Modene à la Cour de France, est mort à Paris dans un âge fort avancé.

Le Comte de Polastron, Lieutenant Général des Armées de France, Gouverneur du Mont Dauphin & Commandant à S. Malo, mourut aussi à Paris le 28 Fevr. âgé de 68. ans,

Le Marquis de Montgon, Pere du Lieutenant General qui sert en Italie, est aussi mort dans un âge fort avancé.

Le Marquis de Carmain, Sous-Lieutenant des Gendarmes Dauphins, est mort âgé de 38. ans: c'étoit le Cadet d'une Maison où il y avoit plus d'honneur que de bien: on ne doute pas que s'il eût vécu, il n'eût poussé sa fortune assez avant; car il avoit donné dans plusieurs occasions des marques d'une bravoure & d'une intrepidité digne d'un favori de Mars.

Mr. de Ximenes Lieutenant Général & Gouverneur de Maubeuge, est aussi mort: il étoit originaire de Roussillon, sur la Frontiere de Catalogne; son seul mérite avoit causé sa fortune; car il commença le métier de la guerre, par être simple Cavalier. Il laisse deux fils dans le service, dont l'aîné est Co-

308 *La Clef du Cab. des Princ. &c.* Avr. 1706.  
 Ionel de Royal Rouffillon, & une fille qui est  
 veuve de feu Mr. le Comte de Tourouvre.  
 Le Gouvernement de Maubeuge a été don-  
 né à Mr. de S. Fremont, qui doit aussi son éle-  
 vation à son mérite & à sa valeur: Il entra dans  
 les Mousquetaires sortant d'être Page chez  
 Mr. le Comte de Canisy: Il se mit dans le Re-  
 giment de la Reine, qu'on leva un peu avant  
 la précédente guerre, & c'est dans ce Corps  
 qu'il s'est poussé.

Mr. Baillet, si célèbre dans la République  
 des Lettres, par sa vertu solide, par sa profon-  
 de érudition & par plusieurs beaux ouvrages  
 dont il a enrichi le public, est mort depuis peu:  
 sa *nouvelle vie des Saints*; d'où il avoit épulcé  
 les moins acréditez, & banni beaucoup de mi-  
 racles, qu'il avoit crû fabuleux, lui avoit acquis  
 l'estime & l'approbation de tous les Sçavans  
 desintéressés, un desquels a fait ces vers à sa  
 louange.

*Baillet, dont nous pleurons la perte,  
 Fut docte, modeste, pieux;  
 Les ouvrages sortis de sa plume discrète,  
 Sont tous édifiants, instructifs, curieux,  
 Les Sçavants soumièrent leur gloire,  
 Au jugement qu'il en traça;  
 Et c'est ainsi qu'il commença  
 A s'acquérir un nom d'immortelle mémoire,  
 Que ses derniers écrits pouvoient seuls con-  
 ronner.*

*Sa conduite fut si Chrétienne,  
 Qu'à l'histoire des Saints, qu'il vient de nous  
 donner,*

*On doit bien-tôt joindre la sienne. FIN.*

TABLE. Art. I. pag. 227. Art. II. 234.  
 Art. III. 239. Art. IV. 241. Art. V. 272. Art. VI.  
 276. Art. VII. 280. *Extrait de diverses Lettres*  
 286. Art. VIII. 287. Art. IX. 303.